

Montpellier

Notre Ville

N°244

NOVEMBRE 2000

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



La Maison de Justice et du Droit :
à la Paillade



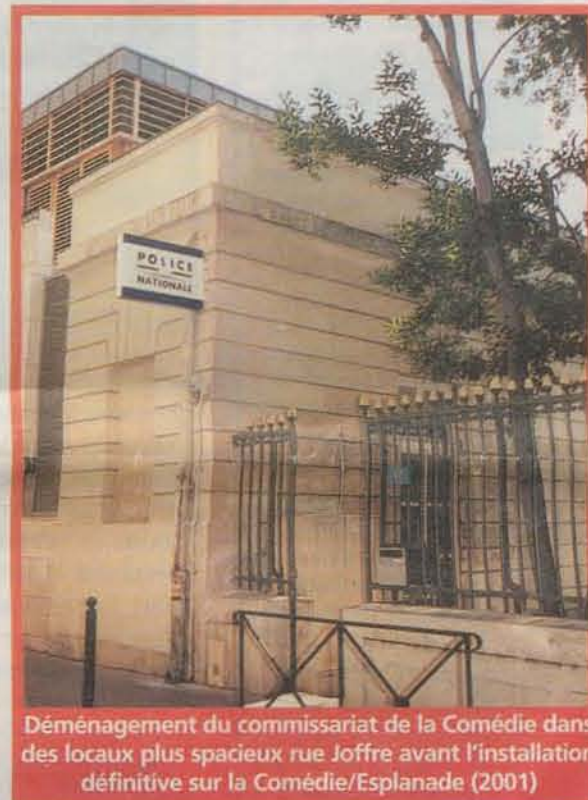
**De nouvelles avancées
pour plus de Sécurité
et de Justice à Montpellier**



Renforcement des effectifs de police municipale une dizaine
d'agents supplémentaires pour les quartiers Est et Nord



40 agents de TAM pour la sécurité
dans les bus et le tramway



Déménagement du commissariat de la Comédie dans
des locaux plus spacieux rue Joffre avant l'installation
définitive sur la Comédie/Esplanade (2001)



30 agents locaux de médiation sociale
dans les quartiers



Une brigade montée de 5 personnes pour
assurer la sécurité des espaces verts,
au zoo, à Montmaur et à Grammont



2775069



FOIRE AUX MANEGES
Zénith de Grammont
jusqu'au 19 Novembre



Reconstitution de l'église Notre-Dame des Tables (XIII^e siècle) détruite au XVI^e siècle sur l'actuelle place Jean-Jaurès

Notre-Dame des tables : le berceau de la ville

L'existence de la crypte est attestée dès l'époque romaine et l'horloge de Notre-Dame scande la vie de la cité jusqu'à la Révolution. Dedicée primitivement à la Vierge et appelée Sainte-Marie, l'église prit le nom de Notre-Dame des Tables au XIII^e siècle, lorsque les changeurs de monnaie s'installèrent au pied de ses murs. Après plusieurs destructions et reconstructions au cours des XVI^e et XVII^e siècles, elle fut définitivement détruite en 1794.

Sur l'emplacement dégagé par sa démolition, fut érigée la Halle à colonnes, achevée en 1806, qui servit de marché aux Montpelliérains. La crypte fut oubliée. Seule une statue de la Vierge, érigée sous la halle, rappelait la destination première du lieu. En 1913, le marché fut démoli pierre à pierre et plus tard, des fouilles mirent à jour les vestiges que l'on connaît aujourd'hui. Pendant un temps transformée en musée, elle fut définitivement fermée parce que les conditions climatiques interdisaient d'y exposer sans dommage les collections sur une longue durée et d'y accueillir du public. Le projet actuel va permettre de redécouvrir, après d'importants travaux de mise en valeur, toute la richesse archéologique du site. Si actuellement, il existe bien une église Notre-Dame des Tables à Montpellier, il s'agit en fait d'une autre église, située dans la rue de l'Aiguillerie, sur la place qui porte son nom. Celle-ci n'a aucun lien avec l'église originelle de Notre-Dame des Tables. Il s'agit de l'ancienne chapelle du collège des jésuites, devenue siège de la paroisse quand l'église, berceau de notre ville, fut définitivement détruite.

UNE VISITE VIRTUELLE DANS LE PASSÉ MONTPELLIÉRAIN

Dès l'entrée, les visiteurs seront immédiatement immergés dans le Montpellier médiéval. Equipés d'un casque, ils pourront parcourir les expositions de manière autonome et suivre les textes des animations dans la langue de leur choix : français, allemand, italien, anglais, espagnol ou occitan. La visite débutera dès le passage des fondations de la tour : des images fixes et mobiles feront apparaître la position de la

crypte en relation avec le niveau actuel de la place Jean-Jaurès. Une perspective associée aux éléments de fouille et à des données sur l'architecture, pour bien appréhender l'espace. Puis, le voyage virtuel continuera, laissant apparaître au moyen d'une projection au sol en trois dimensions, l'église telle qu'elle était au XIII^e siècle : une église de style roman orientée vers Jérusalem et flanquée d'une tour, élevant ses vingt-sept mètres de nef au-dessus de la ville. Elle occupait plus de la moitié de l'actuelle place Jean-Jaurès...

La Vierge noire, statue de bois de Sainte-Marie que Guilhem VI de Montpellier a rapportée des croisades au début du XII^e siècle, se dressera dans l'abside centrale, lieu du pèlerinage qui a subi le plus de modifications au cours de l'histoire... Un théâtre d'ombres y contera aussi l'histoire de la ville à l'époque médiévale, une histoire construite à partir du rôle de Notre-Dame, édifice qui a fédéré les fonctions religieuses (les pèlerins s'y arrêtaient pour faire dévotion à la Vierge), politiques (les consuls y prêtaient serment et Louis XIV y fut reçu lors de son passage à Montpellier en 1660), économiques (les changeurs de monnaie

étaient installés autour de ses murs) et enfin, intellectuelles (les étudiants en droit et en médecine y passaient leurs examens)... Toujours dans la chapelle basse, une maquette animée par des projections lumineuses et une mise en scène de morceaux choisis, permettra d'appréhender l'histoire de la construction de la ville depuis le X^e siècle, en relation avec son environnement immédiat.

La visite, d'une durée de trente minutes environ, se terminera par un passage dans la salle des caveaux dont le site funéraire préservé sera montré. L'exiguïté de l'espace ne permettant pas d'y exposer des objets dans des conditions optimales, un vidéogramme présentera les quartiers du centre, un moyen de faire le lien entre l'histoire, les monuments et les lieux forts de la ville. Il mettra en évidence la pérennité des valeurs et des institutions au cours des siècles. Le musée retrace un des moments clés de l'histoire de Montpellier et établit un parallèle avec l'évolution actuelle. Il est le point de départ d'une visite de la ville. Se promener dans Montpellier, c'est se promener dans l'histoire.



Vue de l'intérieur de la crypte

La chapelle basse



DEBUT 2001

Ouverture du musée de l'histoire de la Ville de Montpellier des origines aux guerres de religion (XVI^e)

PAILLADE - MONTPELLIER

Nouveaux locaux pour la médiation pénale

Avec deux antennes, à la Maison de justice et du droit et à l'hôtel de police, la médiation pénale offre une alternative gratuite et accessible à tous les Montpelliérains

La vie dans les quartiers est parfois troublée par des litiges d'ordre pénal, de peu d'importance, mais qui contribuent à renforcer le sentiment d'insécurité. C'est le cas par exemple des troubles de voisinage (bruits tardifs, injures, menaces violentes), des dégradations mobilières et immobilières, des actes de vandalisme, tags etc. Pour ce type de conflits la réponse judiciaire classique est trop souvent inadaptée. Or, il est particulièrement exaspérant pour les victimes de savoir que leurs plaintes ne seront suivies d'aucun effet. Et très peu pédagogique pour l'auteur d'un délit d'avoir la quasi certitude qu'il sera impuni. La médiation pénale, créée en 1992 pour proposer une alternative au règlement judiciaire, permet d'apporter une réponse à des litiges trop souvent classés sans suite. La réponse n'est pas forcément sévère, répressive, mais elle a le mérite d'exister, rapide et structurante.

OFFRIIR UNE RÉPONSE RAPIDE À TOUS LES LITIGES

"Au lieu d'attiser l'adversité, le médiateur encourage le dialogue et l'entente entre les opposants d'un conflit, recherche les points communs, organise une coopération" explique l'association de médiation pénale, "plutôt que de distribuer des sanctions qui ne satisfont personne, le but est de promouvoir des réponses judiciaires assurant la conciliation des opposants. L'accent est alors porté sur le futur et non sur le passé. Le médiateur est impartial, et indépendant, il n'a pas à dire qui a tort et qui a raison. Il est simplement le garant méthodologique d'un processus de communication. L'accord n'est jamais le fait d'un médiateur, mais celui des intéressés qui sont les sujets actifs". Les médiations sont effectuées par des personnes représentant la société civile, désignées par le Procureur de la République et formées pour assurer cette fonction de médiateur. L'Association de Médiation Pénale mise en place en 1994, et coordonnée par Christine Plantier, fonctionne avec 5 permanents dont 2 emplois jeunes, et 20 bénévoles. Les médiations peuvent se dérouler en plusieurs séances. En moyenne deux séances sont nécessaires pour conclure une négociation. L'année dernière, près de 500 dossiers transmis par le Parquet et les commissariats de police ont été réglés par la voie de la médiation. La majorité, soit 46 %, concernait des plaintes de voisinage, bruit, injures, menaces, 19 % des affaires de familles, 15 %

des vols, escroqueries, dégradations, 6 % des morsures et divagation d'animaux, et 2 % des litiges entre propriétaires et locataires. Confidentialité, écoute, rapidité de traitement des affaires constituent les atouts maîtres de la médiation pénale.

• Hôtel de police : 04 67 22 82 02
• Commissariat de la Paillade : 04 67 22 78 22
• Maison de justice et du droit : 04 67 72 76 80
• Association de médiation pénale : 04 67 60 38 84



La Maison de justice et du droit a ouvert ses portes à la Paillade

Véritable îlot de pont de l'institution judiciaire à la Paillade, la Maison de justice et du droit a été inaugurée le 13 octobre dernier. Elle est installée dans des locaux de l'ACM mis à disposition par la ville, et aménagée avec l'aide du conseil général. La loi définit les Maisons de justice et du droit comme des lieux qui "assurent une présence judiciaire de proximité et concourent à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes et à l'accès au droit".

Mise en place dans le cadre du contrat local de sécurité, elle va renforcer le partenariat entre l'institution judiciaire, les élus, les enseignants, les policiers, les associations et les travailleurs sociaux.

S'y côtoieront, outre les conciliateurs et le délégué du procureur, des éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse, des conseillers d'insertion et de probation, un certain nombre d'associations comme l'association d'aide aux victimes, l'association de médiation pénale, et des avocats.

Maison de justice et du droit - 66, rue de Bari. Tél. 04 67 72 76 80
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)
Station de ramway : Halles de la Paillade. Bus n°15, arrêt Barcelone



De nouveaux moyens pour la police de proximité

Le commissariat central a accueilli, en septembre dernier, 35 nouveaux policiers dont 29 affectés à la police de proximité. Outre le renfort en hommes, la police nationale a reçu de nouveaux véhicules : 5 voitures et 16 scooters qui lui permettront d'être encore plus présente sur le terrain. Cette augmentation des effectifs de police et des moyens en matériel s'inscrit dans la mise en œuvre du contrat local de sécurité.

LES PLANS ET LES HORAIRES DE TAM SUR LE NET

Quel est le circuit de la Ronde ? Jusqu'à quelle heure circule le Rabelais ? Quels sont les horaires du tramway ? Les pages Tam (Transports de l'agglomération de Montpellier) du site internet du district de Montpellier (www.montpellier-district.com) vous permettent de vous informer sur le réseau de transport en commun de l'agglomération montpelliéraine en mettant par exemple à votre disposition les plans et les horaires de toutes les lignes, les tarifs des différents tickets, forfaits et abonnements, la présentation de Vill'a Vélo et des parkings tramway...

LUTTE CONTRE LE SIDA

L'épidémie de Sida reste une réelle menace encore aujourd'hui. Les traitements permettent de mieux prendre en charge les personnes atteintes mais ils ne permettent pas de guérir du Sida. Encore en l'an 2000, prévention et incitation au dépistage restent plus que jamais d'actualité. Pendant une semaine les associations de lutte contre le Sida iront à la rencontre des Montpelliérains :
• Mardi 28 novembre à la Paillade
• Mercredi 29 novembre aux Echelles de la Ville
• Jeudi 30 novembre à la Gare
• Vendredi 1^{er} décembre : Comédie.
Avec le soutien du Bus Infos Jeunes, les associations présenteront leurs actions, informeront et sensibiliseront le public. Le Centre de Dépistage anonyme et gratuit proposera un accès au dépistage les mercredi, jeudi et vendredi dans le Bus Infos Jeunes. Enfin les Montpelliérains sont invités à un grand rassemblement sur la place de la Comédie le vendredi à 18h. Sida Info Service : 0 800 840 800

SOIRÉE AFRIQUE AMITIÉ À LA SALLE DES RENCONTRES

Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le Sida, une soirée musique et danse africaines est organisée le 1^{er} décembre à 21h à la Salle des Rencontres (mairie de Montpellier) par l'association Afrique Amitié et AIDES. Au cours de cette soirée, aura lieu également la remise des trophées du tournoi de l'amitié organisé par Afrique Amitié.

**FONDATION
CLAUDE
POMPIDOU
DU TEMPS POUR
LES AUTRES**

La Fondation Claude Pompidou créée en 1970 existe depuis 20 ans à Montpellier. Elle mène, grâce à ses bénévoles, de très nombreuses actions de proximité auprès des enfants handicapés. Le service enfants handicapés peut venir en aide aux familles soit en les gardant à leur domicile, soit en les accompagnant à des actions thérapeutiques, soit en les promenant une demi-journée par semaine. Les bénévoles interviennent dans un esprit de solidarité et de respect des familles, sans manifester une quelconque appartenance politique ou religieuse, dans le seul souci de leur apporter leur amitié et leur écoute. La Fondation intervient aussi dans différents hôpitaux auprès des malades. C'est le service des blouses jaunes. D'autres bénévoles enfin se rendent auprès des personnes âgées. Si vous pouvez donner quelques heures de votre temps, rejoignez la Fondation. Tél. 04 67 66 17 88 ou 06 10 56 01 65

**FAITES CINQ VŒUX
ET SOIGNEZ CINQ
ENFANTS**

Avec Pharmaciens sans frontières, les pharmaciens français se mobilisent pour une action humanitaire et lancent une campagne intitulée : "Faites cinq vœux et soignez cinq enfants". Les pharmacies qui participent à l'opération (signalées par une affiche) mettent en vente des paquets de 5 cartes de vœux vendues 30 francs. Ces 30 francs permettent de soigner 5 enfants en les faisant bénéficier par exemple d'un traitement antibiotique adapté. (10 jours de traitement pour chaque enfant). Les cartes variées et poétiques déclinent les thèmes suivants : dessins d'enfants de Calcutta ; dessins naifs sur le thème des quatre saisons par Charlotte Gastaut ; portraits noir et blanc réalisés par de grands photographes ; des fleurs stylisées ; des animaux toujours très appréciés des enfants.

Les chantiers Ecole de la ville, une passerelle vers l'emploi pour les jeunes

Cet été, de jeunes montpelliérains ont pu se mettre en réelle situation d'apprentissage et de travail dans le cadre des chantiers Ecole qui se sont déroulés dans les crèches, les haltes-garderies et les écoles.

Les chantiers Ecole sont des outils efficaces en matière d'insertion. Ils permettent une adaptation ou une réadaptation professionnelle, mais surtout, grâce au statut CES, ils apportent un revenu à des personnes rencontrant des difficultés : il est tellement plus facile d'être réceptif à une formation quand on dispose d'un travail rémunéré. Mais au-delà de l'acquisition d'un savoir-faire, au-delà aussi de la stabilisation de la situation sociale et de l'acquisition de droits nouveaux, les chantiers Ecole permettent d'évaluer, puis de mettre la personne en situation de travail : assiduité, ponctualité, prise de responsabilité, compréhension des consignes, ainsi qu'aptitudes à la vie de groupe. Le B. A. B. A. d'un véritable parcours d'insertion.

PRENEZ LE PLIE !

L'initiateur de ces chantiers école est le PLIE ou Plan Local d'insertion par l'économie, un service de la Mairie, mis en place par l'Europe, l'Etat, le Conseil général de l'Hérault et la Ville. Depuis sa création en 1997, ce sont plus de 900 personnes sans qualification, dont plus de 50% de jeunes et 40% de bénéficiaires du RMI, qui ont été adressés au PLIE par les structures d'accueil partenaires telles que la MLI, le CCAS, les services sociaux du Conseil général et l'ANPE. Parmi ces personnes, plus d'un tiers ont trouvé un emploi, grâce aux actions cofinancées par le PLIE et à son réseau d'entreprises qui permettent de mettre en adéquation les étapes de l'insertion professionnelle avec l'offre et la demande d'emploi locale. Le chantier Ecole entrepris



Le bloc sanitaire de l'école maternelle Jean-de-la-Fontaine a été entièrement rénové du sol au plafond. Un étonnant "avant-après" qui en dit long sur le méticuleux travail effectué.

dans les écoles et crèches de la Ville est caractéristique de ce partenariat.

**CHANTIER ECOLE : LE RÉSULTAT D'UN
PARTENARIAT EXEMPLAIRE**

L'action est financée par le PLIE, la rémunération et la formation complémentaire sont prises en charge par la DDTE et la Direction Enseignement Enfance et Sport (DEES) fournit les matériaux nécessaires à la réalisation des chantiers. Parallèlement, les Ateliers Pédagogiques Personnalisés de la Paillade (APP) se chargent de dispenser la formation complémentaire générale en français et en mathématiques et l'association Passe-muraille, l'employeur de longue durée et les travailleurs handicapés reconnus par la Cotorep. Chaque nouveau bénéficiaire du PLIE est, dès son arrivée, soumis à des entretiens individuels. Ils visent à évaluer ses perceptions et dispositions à l'égard du travail et notamment ses attentes, résistances et les apports de ses expériences et formations antérieures. Ils permettent surtout de définir un parcours

mettre les travaux présentant un intérêt pédagogique à la Commission bâtiment du PLIE. Cette commission, essentielle, dans laquelle siègent des membres de la CAP-EPB, a ensuite donné son aval au projet, après avoir étudié un à un chacun des chantiers présentés.

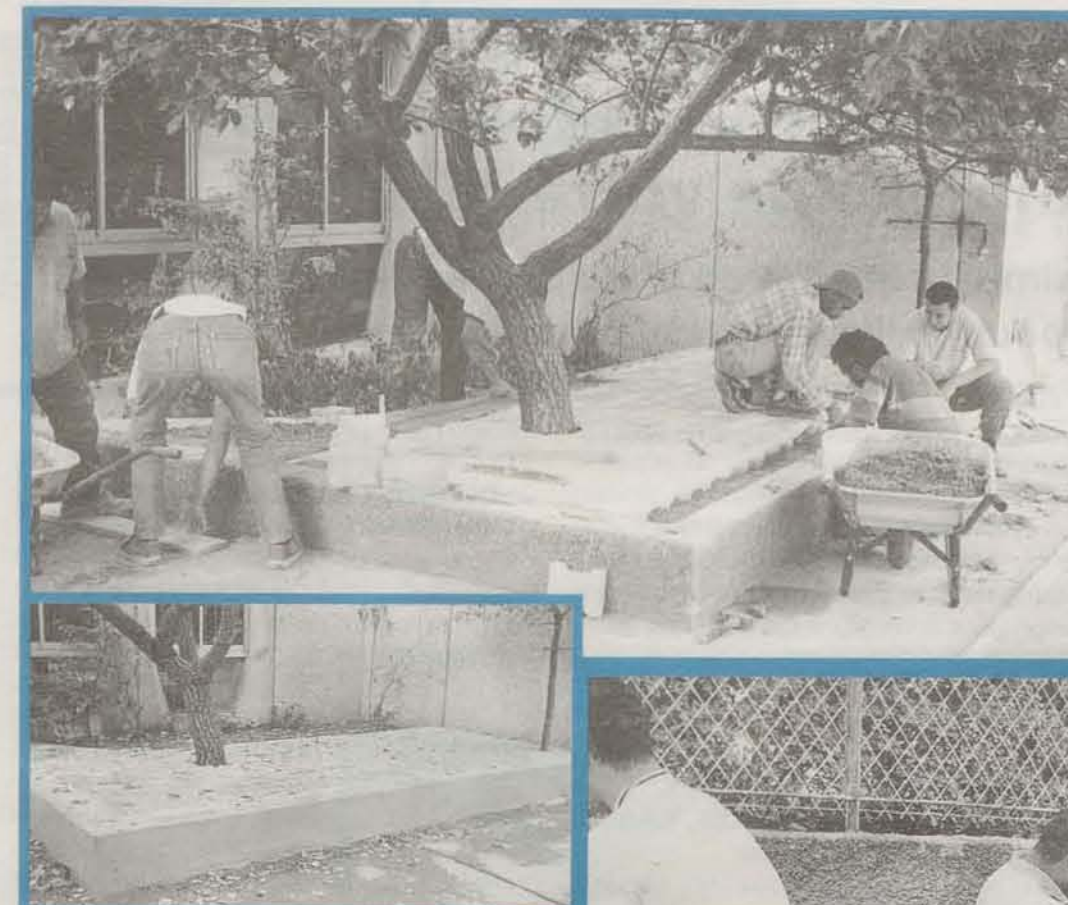
CHANTIERS ECOLE, POUR QUI ?

Sont concernés prioritairement, les personnes, âgées de 18 à 30 ans, sans qualification (niveau CAP/BEP maximum), résidant à Montpellier et rencontrant des difficultés particulières dans leur accès à l'emploi. Ils intéressent aussi les bénéficiaires du RMI, les chômeurs de longue durée et les travailleurs handicapés reconnus par la Cotorep. Chaque nouveau bénéficiaire du PLIE est, dès son arrivée, soumis à des entretiens individuels. Ils visent à évaluer ses perceptions et dispositions à l'égard du travail et notamment ses attentes, résistances et les apports de ses expériences et formations antérieures. Ils permettent surtout de définir un parcours

PLIE et MLI, qui fait quoi ?

Le PLIE ou Plan Local d'insertion par l'économie, est un service municipal, cofinancé par l'Etat, le Département de l'Hérault et la Ville. Il a pour mission d'accompagner vers un emploi stable, des personnes cumulant des difficultés sociales et professionnelles, en leur offrant un parcours d'insertion sur mesure, alternant stages pratiques et théoriques, sous la forme de chantiers Ecole ou de formations professionnelles. La MLI (Mission Locale d'insertion) est une association intervenant sur Montpellier et une douzaine de communes alentour. Sa mission essentielle est l'accueil, la prise en charge globale de tous les jeunes, ainsi que la mise en œuvre de leurs projets d'insertion professionnelle. Elle fonctionne pour cela comme un guichet unique, apportant, grâce à une équipe pluridisciplinaire, toutes les réponses relatives à l'emploi, la formation, le logement, la santé ou à de nombreuses autres questions qui pourraient se poser les 16/26 ans. La MLI est en fait, grâce à son contact permanent avec les jeunes, un outil indispensable du PLIE. C'est d'ailleurs elle qui, parmi toutes les structures d'accueil, est la mieux placée pour proposer et orienter les personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle vers le PLIE.

PLIE : 524 avenue de Louisville 34080 Montpellier Tél. : 04 67 75 29 67
MLI : en centre ville - Place Paul-Bec Tél. : 04 99 52 69 29 et à la Paillade 591 Le Grand Mail Tél. : 04 67 75 29 67



A l'école maternelle Jeanne-Deroin (La Martelle), une placette réalisée en pavés auto bloquants a sécurisé l'endroit et évité bien des chutes à l'avenir. Quant au nouveau mur graphique mis à la disposition des enfants, il ne manquera certainement pas de faire naître de nombreuses vocations...

PLIE : les autres actions d'insertion

Outre les chantiers école, le PLIE organise et cofinance un certain nombre d'autres actions : sensibilisation à la création d'entreprise, accompagnement à l'emploi, préqualification dans les nouvelles technologies d'information et de communication. Actuellement, le PLIE met en place des actions adaptées aux problèmes d'illettrisme, d'analphabétisme, de remise à niveau et d'aide à la mobilité.

d'insertion, après avoir mis en évidence les différents freins à l'emploi. Avec ses 300 sorties en emploi enregistrées depuis sa création, le PLIE inscrit bien son dispositif dans la lutte contre les exclusions.

**UNE MISE EN SITUATION DE TRAVAIL,
UN SAS VERS L'EMPLOI**

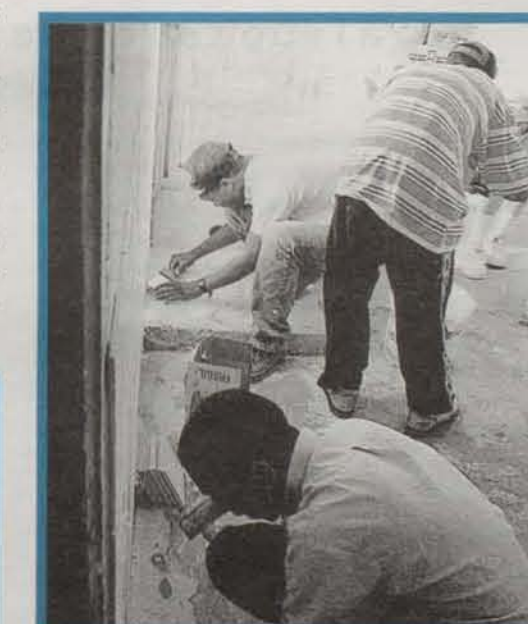
Le chantier Ecole réalisé cet été consistait à réaliser des travaux qui n'avaient pas fait l'objet d'une programmation prioritaire des services de la Ville : des réhabilitations de trop peu d'importance pour être proposées aux entreprises, mais cependant essentielles même si souvent peu spectaculaires. Ces rénovations ont concerné les écoles élémentaires Charles-Dickens et Jacques-Brel, les écoles maternelles Jeanne-Deroin et Jean-de-la-Fontaine, les crèches Louise-Guiraud, Sophie-Lagrèze et Agropolis ainsi que les haltes-garderies les Boutons d'Or et Pichot Nanet. Elles ont présenté un intérêt capital pour ces salariés : il s'agissait du premier contrat de leur vie. Peinture, menuiserie, installations sanitaires, sols et revê-

tements, cloisons sèches, toiture, petite maçonnerie, électricité : les travaux leur ont permis de toucher à tous les métiers du bâtiment et d'acquiescer un savoir-faire polyvalent, complété en alternance par des apports théoriques, techniques et des périodes d'immersion en entreprise. Une expérience professionnelle qui leur ouvre de réelles perspectives d'emploi.

**DES CHANTIERS ECOLE
"SUR MESURE" TOUTE L'ANNÉE**

En 2000, le PLIE a diversifié ses domaines d'interventions. Il a développé des chantiers Ecole dans différents domaines pour répondre à la diversité des profils et de demandes de personnes en parcours d'insertion professionnelle. Il a aussi mis en place des séquences de préqualifications et proposé une découverte de métiers porteurs en relation avec les besoins en main-d'œuvre des entreprises. Certains des nouveaux chantiers Ecole ont débuté en septembre : fabrication de rampes de skateboard et apprentissage aux métiers de l'animation sportive ; créations paysagères dans les cités universitaires ; ateliers d'artisanat ; réhabilitation de patrimoine histo-

- (1) Financement indirect du Fonds Social Européen, du Conseil général de l'Hérault et de la Ville de Montpellier
- (2) Direction Départementale du Travail et de l'Emploi
- (3) Chambre artisanale des petites entreprises du Bâtiment



A la crèche Louise-Guiraud (La Paillade), ils agissaient de rénover la lingerie : réaménager, peindre, carrelage... Un chantier nécessitant au préalable le déplacement de tous les raccords de plomberie et d'électricité.

Association Passerelles : apprendre et réaliser

Passerelles est un organisme de formation créé en 1987. Son objectif est de promouvoir l'intégration sociale et professionnelle des personnes en difficulté. Selon son directeur, Xavier Chatter, "Passerelles agit pour offrir une égalité des chances pour tous". Toutes ses actions sont liées à l'emploi : formations aux métiers du bâtiment, formations linguistiques de base pour lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme, insertion par l'économie... Passerelles utilise aussi le chantier Ecole comme support de la formation. Pour Jean-Christophe Marchand, le coordinateur des chantiers Ecoles de l'association : "Le chantier pédagogique, c'est la mise en situation réelle de travail, l'interaction entre la théorie et la pratique". Un apprentissage dans des situations réelles qui optimise les chances d'insertion professionnelle. Apprendre et réaliser, c'est apprendre pour se réaliser.

Passerelles : 26, rue Enclos Fermaud.
Tél. : 04 67 92 42 00


**MAISON POUR TOUS
BORIS VIAN**

Au programme cette année : stretching, gym tonique, GRS, éveil et expression corporelle, dessin, peinture, danse africaine.
Infos : 04 67 64 14 67.

**LOTO DES
RETRAITES**

Le grand loto des retraités au profit du Téléthon aura lieu le 9 novembre à 14h30 à l'hôtel de ville, salle des Rencontres, avec la participation des Frères Bougnats.

SOUTIEN SCOLAIRE

La Maison pour tous Joseph Ricome recherche des bénévoles pour les élèves des classes primaires et des collèges dans le cadre du soutien scolaire et de l'aide aux devoirs.
Infos : 04 67 58 71 96.

**ACTIVITÉS POUR
LES ENFANTS**

La Maison pour tous Boris Vian, située dans le quartier des Aiguères, rue de l'Améthyste, organise des activités pour enfants : éveil et expression corporelle pour les petits de 3 à 6 ans ; gymnastique rythmique volontaire pour les enfants de 6 à 8 et de 9 à 11 ans ; judo pour les enfants de 6 à 8 et de 9 à 12 ans.
Info : 04 67 64 14 67.

MODERN JAZZ

Depuis le 25 septembre, la Maison pour tous Fanfonne Guillaume propose un nouveau cours de Modern Jazz pour adultes le lundi de 18h30 à 20h.
Infos : 04 67 04 23 10.

**CENTRE DU
VOLONTARIAT**

Le centre du Volontariat a repris ses activités et rappelle ses permanences d'accueil :
- Au siège, 85 avenue d'Assas, mardi et jeudi de 14 à 16h - Mercredi de 16h30 à 18h30.
- A l'Espace Jeunesse, rue Maguelonne, accueil des jeunes par des jeunes, le jeudi de 16h30 à 18h.
Par ailleurs le centre recherche des bénévoles pour des tâches de secrétariat informatique et des travaux de comptabilité.
Tél. 04 67 52 51 52
E-mail : benevolat34@wanadoo.fr

Carte d'identité
mode d'emploiQui peut déposer la
demande ?

Le demandeur lui-même ou son représentant légal s'il s'agit d'un mineur. La présence du demandeur est obligatoire dès l'âge de 13 ans, pour permettre une prise d'empreinte digitale.

Quelles pièces doit-on
fournir ?

- le formulaire, dont seule la page 1 est à remplir,
- un extrait d'acte de naissance,
- le livret de famille, si le demandeur est mineur,
- l'ancienne carte d'identité,
- 2 photos d'identité
- une pièce justificative de domicile récentes.

Le cas échéant : en cas de perte ou de vol, fournir le procès-verbal délivré par les services de police ou de gendarmerie, un document prouvant la nationalité française et une pièce justificative du nom d'usage

Passeport :
la procédureQui peut déposer la
demande ?

Chaque demandeur de passeport doit comparaître personnellement, qu'il soit majeur ou non. Un mineur doit être accompagné de son représentant légal.

Quelles pièces doit-on
fournir ?

- le formulaire complété,
- un extrait d'acte de naissance comportant la filiation complète (le livret de famille pour les mineurs) une carte nationale d'identité en cours de validité ou l'ancien passeport délivré depuis moins de dix ans,
- une pièce justificative de domicile récente,
- deux photos d'identité récentes identiques
- des timbres fiscaux d'une valeur de 400 F.

Le cas échéant : en cas de déclaration de perte, fournir le récépissé de plainte pour vol, délivré par les services de police ou de gendarmerie.

A noter : pour les changements d'adresse ou d'état civil ainsi que pour l'inscription d'enfants sur un passeport en cours de validité délivré depuis plus de trois mois (fournir deux photos par enfant), les démarches sont gratuites.

Cartes d'identité et passeports :
effectuez maintenant vos formalités
à la mairie annexe de votre quartier

Un nouveau service de proximité a été mis en place dans les mairies annexes des quartiers pour faciliter toutes vos démarches.

C'est maintenant dans la mairie la plus proche de votre domicile qu'il vous est possible d'obtenir vos cartes d'identité et passeports. Toutes les mairies annexes des quartiers de Montpellier sont maintenant habilitées à prendre en charge vos dossiers : vous pouvez y retirer les imprimés de dossiers de demande, déposer ces dossiers une fois complétés et venir ensuite y réceptionner votre carte nationale d'identité ou votre passeport. Un gain de temps et une proximité inestimables. Huit lieux de la ville ont été mis à votre disposition :

QUARTIERS LES HAUTS DE MASSANE
LA PAILLADÉ

• **Mairie annexe Hauts de Massane**
Maison pour Tous Georges-Brassens, 45, avenue Guillaume-de-Poitiers
Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 16h30. Tél. 04 67 45 45 09
• **Mairie annexe La Paillade**
Mas de la Paillade, 111 rue de Tipasa,
Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30. Tél. : 04 67 75 19 10.

QUARTIERS CELLENEUVE,
LES CÉVENNES, LA MARTELLE, ALCO

• **Mairie annexe Celleneuve**
Maison pour Tous Marie-Curie, Esplanade de Celleneuve.
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Tél. : 04 67 75 63 23.

QUARTIERS LA CHAMBERTE, PAS DU
LOUP, ESTANOVE, FIGUEROLLES

• **Mairie annexe La Chamberte**
Maison pour Tous Marcel-Pagnol, 64, route

de Lavérune.
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Tél. : 04 67 42 99 50.

QUARTIER CROIX D'ARGENT,
LEMASSON, ESTANOVE

• **Mairie annexe Tastavin**
Maison pour Tous Albert-Camus, 118, allée Maurice-Bonaïfos.
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Tél. : 04 67 27 33 31.

QUARTIER PRÈS D'ARÈNES,
SAINT-MARTIN, AIGUERELLES, GARES

• **Mairie annexe Saint-Martin**
Maison pour Tous L'Escoutaire, 60, rue des Razeteurs.



La mairie annexe de Celleneuve

Un nouvel hôtel des impôts modernisé
pour "Montpellier-Est"

Les bureaux du service des impôts de Montpellier-Est, trop à l'étroit au centre Chaptal, ont déménagé dans de nouveaux locaux situés dans le quartier du Millénaire.

Au centre Chaptal ne restent maintenant que les bureaux de la direction et ceux des impôts de Montpellier-sud. L'ouverture cet été du nouvel hôtel des impôts de Montpellier-est, rue Alfred-Nobel dans le quartier du millénaire, a permis de donner de l'aisance à ce service qui gère un secteur en pleine expansion démographique. L'installation sur le nouveau site concerne plus de 50 000 contribuables habitant dans les quartiers Aiguelongue, Pierre Rouge, Faubourg Boutonnet, Pompignane, Parc du millénaire, Antigone, Polygone et Gares, ainsi que ceux des communes de Castelnau-le-Lez, Clapiers, Le Crès, Jacou, Montferrier-sur-Lez et Vendargues. L'aménagement a été l'occasion de moderniser les services offerts au public : les bureaux répartis sur 900 m² qui accueillent plus d'une soixantaine d'agents, sont maintenant clairs et fonctionnels. Ils permettent,

en complément d'un système informatique performant, un classement pratique des quelque 60 000 dossiers nécessaires à la gestion. L'innovation de ce changement, c'est surtout l'installation d'un nouveau standard téléphonique, un standard virtuel à reconnaissance vocale, unique en France et qui fait de Montpellier un site pilote. La voix synthétique d'une jeune femme remplace la messagerie vocale déshumanisée. Plus de non réponse de la part d'un standard saturé ou de transfert sans fin d'un poste à l'autre avant de pouvoir obtenir un contact : à partir du nom de la personne que vous souhaitez joindre, le quartier dans lequel vous habitez ou encore en prononçant un mot clef relatif à l'affaire qui vous intéresse (ex : impôt sur le revenu, taxe d'habitation, TVA...), vous serez immédiatement mis en relation avec votre correspondant. Un système qui, s'il ne permet pas de sup-

primer complètement les erreurs d'aiguillage, devrait quand même réduire de plus de 50 % le nombre des appels téléphoniques non satisfaisants.

QUARTIER HÔPITAUX-FACULTÉS,
BOUTONNET, BEAUX-ARTS, AUBES

• **Mairie annexe Aiguelongue**
Maison de quartier Albert-Dubout, 1071 avenue de la Justice de Castelnau
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Tél. : 04 67 72 63 27

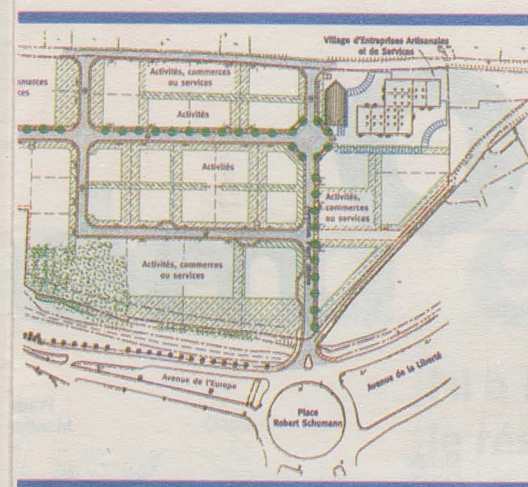
QUARTIER CENTRE-VILLE, ANTIGONE

• **Hôtel de Ville**
service Affaires civiles, militaires et funéraires, 1 place Francis-Ponge,
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Tél. : 04 67 34 70 00.

- **Adresse**
Centre des impôts Montpellier-est
156, rue Alfred-Nobel
Tél. : 04 67 13 42 00
Fax : 04 67 13 42 20
- **Accès**
Bus ligne 12 et la Ronde.
Arrêt à l'angle de la rue de la Vieille Poste et de la rue Alfred-Nobel.
- **Horaires d'ouverture**
• Centre des impôts : du mardi au vendredi de 9h à 11h30.
• Recette : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45.

Parc 2000 :
1500 à 2000 emplois
supplémentaires à l'ouest de la ville

Implanté au cœur de la zone franche urbaine de Montpellier, ce nouveau parc d'activité de 7 hectares va permettre d'accueillir de nouvelles entreprises artisanales et de services



Les travaux d'aménagement de Parc 2000, la nouvelle zone d'activité de Montpellier, ont débuté, et seront livrés au printemps. La situation de carrefour de ce parc d'activité est exceptionnelle : tout près du parc Euronomédecine, face à la station de tramway, à 15 minutes du centre ville de Montpellier, et au cœur d'un maillage routier (RD 132, voie rapide, voie de dégagement de la RD 65 et raccordement de la future autoroute A75).

Le parc présente un environnement de qualité faisant la part belle aux espaces verts avec en particulier un renforcement de la végétation naturelle des berges du Rieutord. Par ailleurs, des prescriptions architecturales rigoureuses ont été établies pour garantir un cadre soigné.

Parc 2000 est intégré à la zone franche urbaine qui accueille à ce jour 350 entreprises représentant un millier d'emplois. Les avantages financiers de la zone franche pour les entreprises qui s'y installent sont importants :

- exonération pendant 5 ans d'impôt sur les sociétés ou d'impôt sur le revenu au titre des BIC et des BNC
- exonération pendant 5 ans des charges pa-

triales, de sécurité sociale et exonération partielle de la cotisation maladie personnelle pour les artisans et les commerçants.

- exonération pendant 5 ans de la taxe professionnelle et de la taxe foncière sur les pro-

La surface totale des terrains cessibles représente environ 5,5 hectares, soit environ 30 lots de 1000 m².

Situé dans l'emprise de Parc 2000, à l'angle sud-est, le Village d'Entreprises Artisanales et de Services (VEAS) a pour vocation d'accueillir des petites entreprises et des artisans. Son cadre défriché offre une véritable solution locative sur un site sécurisé et doté d'une forte signalétique. Que l'on cherche une première adresse professionnelle jouissant de tous les allègements fiscaux d'une zone franche ou que l'on aspire à des conditions de travail susceptibles d'encourager le développement de l'entreprise et le bien-être d'une équipe, le village d'entreprises réunit tous les atouts d'un espace professionnel structuré, fonctionnel et agréable à vivre au quotidien. Le Village est composé d'un immeuble de bureaux en R+1 de 720 m² et d'un ensemble d'ateliers d'une surface totale de 1800 m². Ces ateliers sont divisés en modules permettant des compositions à la carte sur des surfaces de 100, 200 et 300 m². Chaque module est doté d'un bloc bureau/sanitaires d'environ 20m², isolé et climatisé.

priétés bâties

- exonération des certains droits de mutation. Pour bénéficier de ces avantages, l'entreprise doit être installée en zone franche urbaine avant le 31 décembre 2001.

Parc 2000 comporte deux offres complémentaires, des terrains à bâtir et un village d'entreprises artisanales et de services.

Le point de vue de Jean-Pierre Courseille,
président de la Chambre de Métiers de l'Hérault :
«priorité aux artisans et à la création d'emplois»

"La Chambre des Métiers de l'Hérault

ne peut qu'être intéressée par cette opération qui permet de répondre, dans des conditions financières particulièrement intéressantes, à la demande des artisans en quête de locaux ou de terrains pour implanter ou développer leur activité.

Nous avons été étroitement associés non pas au choix du site qui relève et c'est normal- de la Ville mais aux études préliminaires et à la mise en place technique de Parc 2000.

Nous avons en particulier contribué à la définition des contraintes architecturales et paysagères de la zone.

Aujourd'hui il s'agit de choisir les entreprises qui vont s'installer à Parc 2000. Nous participons au comité de sélection des candidatures mis en place par la Serma et le District, en restant vigilant sur deux points précis :

- premièrement, nous souhaitons que le maximum d'emplacements soient réservés à des artisans, qu'ils exercent des activités traditionnelles ou dans le secteur des nouvelles technologies. Les conditions fiscales

particulièrement favorables de la zone franche attirent en effet des opportunistes qui ne rentrent pas toujours dans les créneaux d'activités définies au départ.

- d'autre part, la Chambre des Métiers souhaite encourager en priorité l'installation de nouveaux artisans et la création d'emplois sur le site.

Nous sommes d'autant plus attachés à la réussite du projet qu'il est question de créer d'autres parcs d'activités dans l'agglomération sur le même modèle et que Parc 2000 joue un rôle d'opération pilote.

BOUDDHISME ET
MODERNITÉ

C'est le thème d'une conférence-débat qui aura lieu le 6 décembre à la salle Pétrarque, à 20h30, en présence du professeur, écrivain et traducteur tibétain Philippe Cornu

AGIR POUR RÉAGIR
CONTRE
L'EXCLUSION

A l'approche de l'hiver la pauvreté et ses conséquences sont encore plus insupportables. En France plusieurs millions de personnes en sont toujours victimes. Le Secours Populaire Français vous invite à faire bouger les choses, à enrayer la spirale de la précarité. Vous pouvez contacter les responsables de l'association en téléphonant à Eric Ollier au 04 67 10 05 20.

JOURNÉE
NATIONALE
DE L'ÉPILEPSIE
LE 18 NOVEMBRE

L'épilepsie est le trouble neurologique le plus fréquent au monde. En France une personne sur cent en souffre, plus de la moitié sont des enfants. C'est une maladie qui véhicule souvent des images qui ne correspondent pas à la réalité. Le 18 novembre, la première journée nationale de l'épilepsie, qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne mondiale initiée par l'OMS, vise à améliorer les soins de santé, les traitements et l'acceptation sociale de la maladie.

A Montpellier, des débats publics se dérouleront sous la présidence du Pr Baldy-Moulinier, avec le Pr Coubes, le Dr A. Crespel, le Dr B. Echenne et le personnel soignant service épileptologie CHU Gui de Chaillac/Saint-Eloi, et le Dr Tannier, CH de Carcassonne Salle Rabelais, à 17 heures. Entrée libre.

MAISON POUR TOUS
PIERRE AZÉMA

Pour tous renseignements concernant les activités liées à la Maison pour tous Azéma, située dans le quartier de la Pompignane, les adhérents peuvent téléphoner au 04 67 60 58 55 où un accueil est mis en place.

Vélo mode d'emploi

Avec près de 2000 participants à la journée Vélo organisée le 24 septembre, les Montpellierains ont montré leur attachement pour ce mode de déplacement qui respecte la ville, ne pollue pas, est silencieux et constitue un excellent exercice pour la forme physique. Le vélo est l'un des éléments clés du concept d'écomobilité développé par la Ville, qui vise à conjuguer tous les moyens de déplacement en privilégiant les moins polluants et les plus économiques : transport collectif, tramway ou bus, vélo, marche à pied. Les derniers aménagements s'intègrent dans un plan de développement quadriennal élaboré en liaison avec les usagers pour créer un réseau cohérent, avec des itinéraires suivis, bien jalonnés et protégés de la circulation générale.

Le jalonnement nouveau arrive

Un jalonnement spécifique vient d'être conçu et sera bientôt implanté afin d'apporter le maximum d'informations aux cyclistes pour assurer un déplacement de qualité. Quelques grands itinéraires traversant la ville vont être définis et seront jalonnés par un marquage spécifique de couleur verte. Au carrefour de plusieurs voies cyclables, des totems seront apposés avec le plan des itinéraires possibles à partir de ces points de croisement.

Trois nouvelles voies

Les trois voies ouvertes en septembre 2000 à l'occasion de la journée du vélo représentent 22 kilomètres et portent à 123 kilomètres la longueur du réseau.

• Avenue de l'Europe

Cette réalisation a pour objectif de prolonger les voies cyclables réalisées en accompagnement du tramway, vers le cœur de la Paillade. En l'occurrence cette voie cyclable bidirectionnelle permet d'atteindre la place d'Italie en toute sécurité. L'aménagement sur un trottoir très large donne à chaque usager, cycliste, et piéton tout l'espace nécessaire et suffisant pour se déplacer.

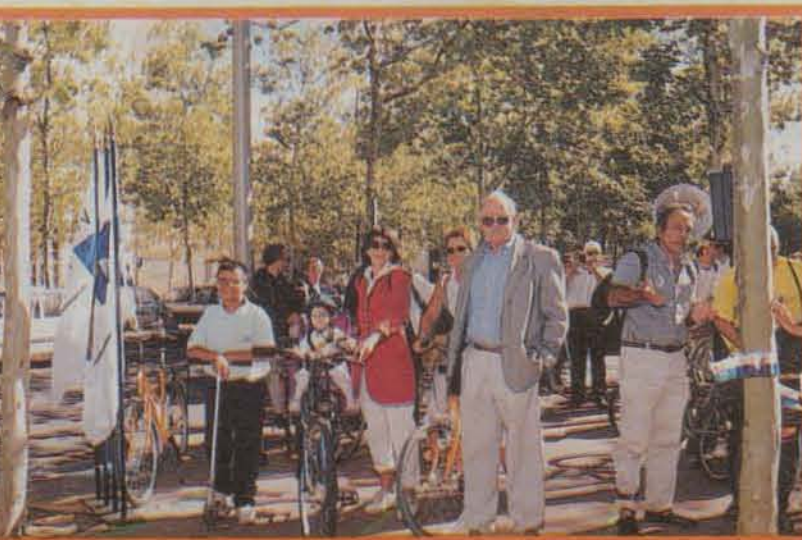
• Avenue Raimbaud d'Orange

Tout comme la voie cyclable de l'avenue de l'Europe, cette piste prolonge les aménagements cyclables liés au tramway, vers le cœur de la Paillade et en particulier le centre du quartier les Hauts de Massane. Elle sera prolongée plus tard vers le nord et vers le sud pour irriguer l'ensemble du quartier.

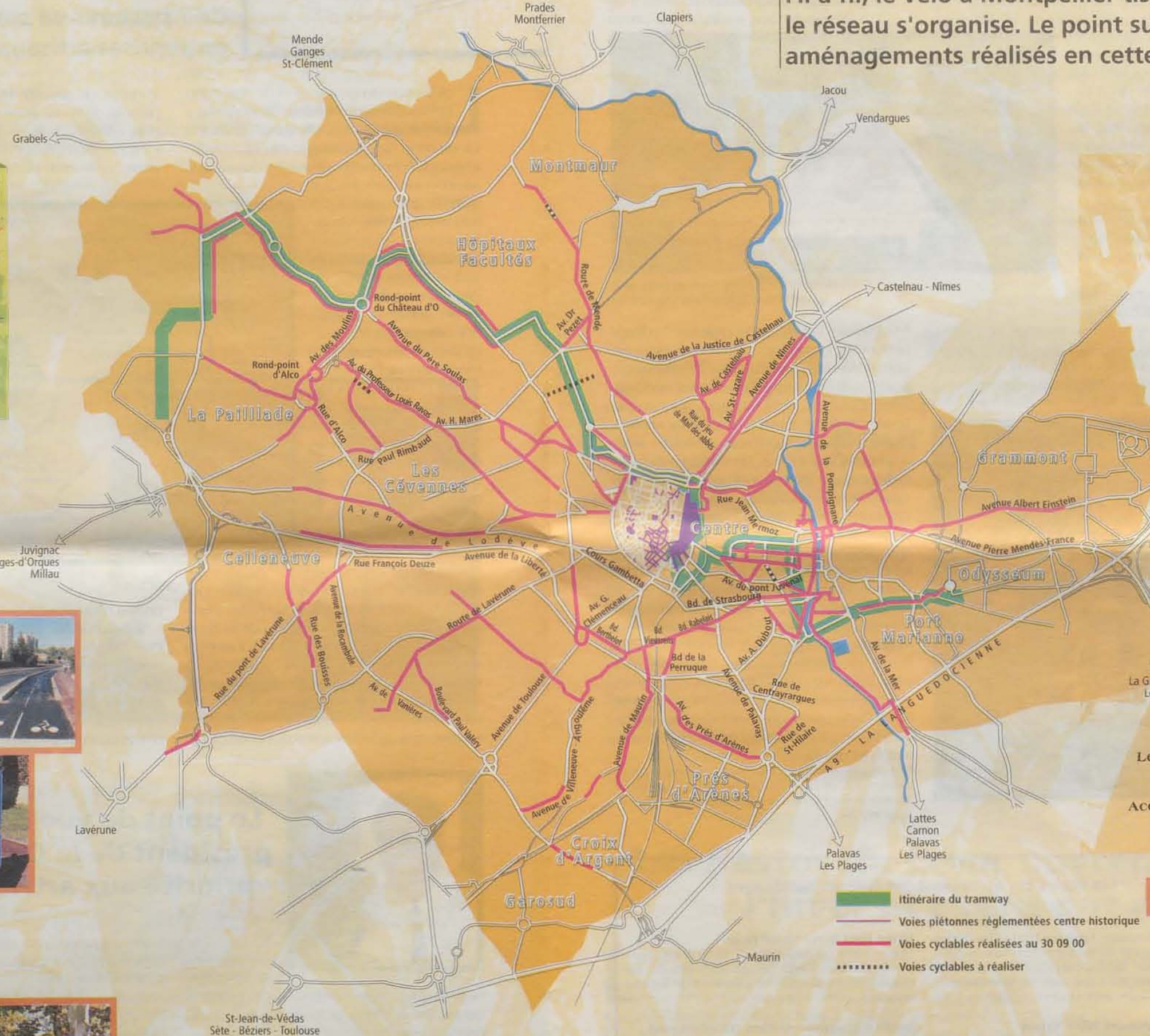
La réalisation de cette piste permet la pérennité des places de stationnement, tout en assurant une protection des cyclistes contre l'ouverture subite des portières de voitures, par l'aménagement d'un îlot séparateur de 0,70 m de large assurant ainsi toute leur sécurité. Cet aménagement réduit l'emprise des voies de circulation et en particulier à l'intersection avec la rue Pierre Cardenal, ce qui sécurise la traversée des piétons et des cyclistes.

• Avenue Samuel Champlain et avenue Jacques Cartier

Cet aménagement constitue une partie de l'itinéraire cyclable permettant de relier au centre historique divers itinéraires venant de Castelnau via la Pompiègnade, de Grammont via la piste cyclable longeant l'avenue Pierre Mendès France, des plages via le quai du Pirée et les berges du Lez. Le tronçon intéressé concerne depuis l'esplanade de l'Europe, la rue Poséidon, l'avenue Jacques Cartier et l'avenue Samuel Champlain en site propre. La protection des cyclistes étant assurée par des feux tricolores propres à ce moyen de transport.



Fil à fil, le vélo à Montpellier tisse sa toile et le réseau s'organise. Le point sur les derniers aménagements réalisés en cette fin d'année 2000



- Itinéraire du tramway
- Voies piétonnes réglementées centre historique
- Voies cyclables réalisées au 30/09/00
- - - - - Voies cyclables à réaliser

Vélo et tramway

Le tramway, mis en service depuis le 1^{er} juillet 2000, a pris en compte au niveau de sa conception comme de sa réalisation, tous les autres modes de déplacement : les voitures, les piétons et bien sûr le vélo. Ce dernier avec le covoiturage, la runde, le Petibus participe à l'intermodalité recherchée avec le tramway et ses parkings d'échanges. Des mesures ont été mises en œuvre en complémentarité avec le vélo. Les 28 stations du tramway ont été équipées de parcs à vélo dont certains couverts. Il est également possible de transporter son vélo dans le tramway en dehors des heures de pointe. Enfin, 6,8 km de voies cyclables ont été aménagées le long du tracé.



Service Vill'à Vélo

COMMENT LOUER UN VÉLO ?

Pour obtenir la mise à disposition d'un vélo, il suffit de se présenter à l'espace accueil TaM muni d'une pièce d'identité. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. Une caution est demandée, d'un montant de 1000F par vélo ou 2000F par tandem.

COMBIEN DE TEMPS ?

A l'heure : la durée est comptabilisée à partir de la mise à disposition du vélo jusqu'à sa restitution. Chaque heure entamée est due.
A la demi-journée : le matin de 9h à 14h ou l'après-midi de 14h à 20h30. Chaque heure supplémentaire est due au tarif horaire.
A la journée : de 9h à 19h30 (l'hiver), 20h30 (l'été)
A partir de deux jours consécutifs, le tarif longue durée s'applique.

COMBIEN ?

10F à l'heure
20F la demi-journée
40F la journée
35F par jour pour une location longue durée

AVEC QUELS ACCESSOIRES ?

Casque, pompe, trousse à outils, panier, siège enfants sont prêtés gratuitement sur simple demande

QUAND ?

Tous les jours y compris le dimanche et les jours fériés, sauf le 1^{er} mai. L'été (1^{er} avril, 30 septembre) de 9h à 20h30; l'hiver (1^{er} octobre, 31 mars) de 9h à 19h30. Le service de gardiennage fonctionne tous les jours.

RENSEIGNEMENTS ?

Accueil Vill'à vélo, Gare Routière, hall haut de la gare SNCF : 04 67 92 92 67

Parcs à vélo

Des parcs à vélo totalisant 420 places ont été aménagés cette année sur la ville, dans les écoles primaires, dans le centre historique notamment autour de la Comédie, rue de l'Université, au rectorat... Ils complètent les 900 places déjà existantes. TaM met à la disposition des usagers un service de gardiennage, de longue ou courte durée pour votre vélo, dans un espace sécurisé de jour comme de nuit. (5 F la journée, 5 F la nuit)

Sécurité renforcée

Par ailleurs, une charte de qualité a été mise en place pour améliorer la sécurité et la protection des pistes interurbaines existantes : orientation compatible des grilles d'évacuation pluviale, mise à niveau des pistes avec les chaussées et trottoirs, plantation des mobiliers urbains hors des itinéraires des deux roues, continuité d'itinéraire dans les carrefours, jalonnement des destinations. L'entretien des pistes a été renforcé : des machines adaptées au balayage des pistes en site propre sont opérationnelles sur toute la ville.

«La scolarisation est un droit, l'accueil un devoir et l'intégration scolaire est un moyen de l'intégration sociale.

Tous les jeunes, quels que soient les besoins éducatifs qu'ils présentent, doivent trouver dans le milieu scolaire ordinaire la possibilité d'apprendre et de grandir avec les autres pour préparer leur avenir d'hommes et de femmes libres et citoyens". Il faut que le droit à l'école se généralise, que chacun trouve, dans une proximité raisonnable de son lieu de vie familial, la possibilité concrète de s'épanouir en apprenant". (Ségolène Royal)

La Ville de Montpellier se félicite des orientations prises par Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, pour améliorer la scolarisation des jeunes handicapés.

Elle adhère totalement au plan d'action du gouvernement, qui se décline en deux volets : premièrement aménager des locaux scolaires, ce que la Ville effectue au fur et à mesure que l'Académie ouvre des postes, et deuxièmement faire bénéficier les enfants handicapés de l'aide d'une tierce personne. En ce qui concerne ce deuxième point, la Ville, avec ses partenaires (Education nationale, Département, Direction de l'action sociale, Caisse d'allocations familiales, Direction de la solidarité départementale) étudie les modalités de prise en charge d'aides éducatives. En attendant qu'un protocole soit défini, des solutions transitoires ont été mises en place pour financer ces postes.

Intégration des enfants handicapés à l'école

A Montpellier de nombreuses écoles accueillent des enfants atteints d'un handicap moteur, sensoriel ou mental

C'est la plus grande classe de l'école. Lumineuse, confortable, elle ouvre directement sur une vaste cour de récréation. Dans un coin cuisine des pois de confiture de pommes joliment étiquetés s'alignent sur une étagère et des bouquets de lavande séchent, attendant d'être égrainés. Deux gamins font évoluer un lapin sur l'écran d'un ordinateur, avec une maîtrise de la souris que beaucoup d'adultes leur envieraient. Nous sommes à l'école Jacques Brel, dans une classe spécialisée qui reçoit huit enfants trisomiques. "Nous bénéficions de très bonnes conditions de travail", se félicite Didier Gigord, l'instituteur : "une salle de kiné, des sanitaires avec une douche, deux ordinateurs et bientôt Internet, vidéo, télé, magnétoscope. Et avec une subvention supplémentaire de 5000 F en tant que CLIS, nous sommes la classe la mieux équipée de

domaine de la socialisation et de l'autonomie. Didier Gigord cite l'exemple de deux enfants : "David et Emmanuel, tous deux trisomiques, ont réussi à apprendre à lire et ont pu intégrer des classes normales de CE2". La mixité est tout aussi profitable aux autres enfants, affirme le directeur de l'école : "C'est l'occasion d'un apprentissage précoce du respect de la différence et de la solidarité. Côté handicap dès son plus jeune âge donne un sens concret aux notions de partage, de fraternité au quotidien." Avec



Les élèves de la CLIS en classe de neige avec les élèves du CM2, à Porté Pymorens

l'Académie, la Ville de Montpellier, en s'appuyant sur l'expérience de l'école Jacques Brel, véritable pionnière dans ce domaine*, a mis en place plusieurs classes spécialisées (les CLIS) permettant d'intégrer en milieu scolaire "ordinaire" les enfants atteints d'un handicap sensoriel ou physique : aménagement des locaux nécessaires et mise à disposition d'agents de service supplémentaires.

C'est une commission de spécialistes qui décide si un enfant peut être intégré dans ces classes ou s'il est plus bénéfique pour lui de bénéficier d'une intégration sociale dans un autre établissement. La prise en charge pédagogique et thérapeutique des enfants est assurée par un enseignant qui a reçu une formation spécifique, et une équipe médicale et paramédicale. Le plus souvent possible, les classes d'intégration scolaire pratiquent l'ouverture en direction des autres classes de l'école : récréations, restauration, sorties éducatives...

*La classe a été créée en 1984 à l'initiative d'une association de parents : le Groupe d'Etude pour l'Inclusion Sociale des Trisomiques 21 de l'Hérault, le GEIST 34.



Sortie éducative avec la classe de CP

l'école, mais le plus important, c'est quelle est implantée parmi les autres classes.

Un formidable apprentissage du respect de la différence et de la solidarité

En effet, au-delà des conditions matérielles, ce que l'enseignant apprécie le plus c'est l'esprit de solidarité qui règne dans l'école, tant au niveau de ses collègues que des enfants et des parents d'élèves. "Toute l'école joue à fond la carte de l'intégration" confirme le directeur, M. Puch : "Les enfants handicapés partagent avec les autres écoliers tous les temps ludiques et les retrouvent pour les récréations, les sorties éducatives à la piscine, à la bibliothèque, au cinéma, en classes de découverte ou au restaurant scolaire".

Tout le monde y gagne. Pour ces enfants "différents" qui ne peuvent être accueillis dans des classes traditionnelles, il est aujourd'hui prouvé que leur intégration en milieu scolaire ordinaire permet d'obtenir des progrès importants dans l'acquisition des compétences scolaires mais aussi dans le

Les écoles qui accueillent des enfants handicapés

Ecole élémentaire Jacques Brel (Clit Mion)
Une classe accueille 8 enfants trisomiques âgés de 8 à 12 ans. Ils disposent d'une salle d'activités de 74 m² avec une salle de kiné attenante et un sanitaire avec douche.

Ecole élémentaire Jules Simon
Une classe accueille 8 enfants trisomiques de 5 à 8 ans. Ils disposent d'une salle de classe plus un local annexe dans lequel sont assurées les diverses prises en charges éducatives et thérapeutiques.

Ecole élémentaire Paul Langevin (Clit Astruc)
Une classe spécialisée accueille huit enfants infirmes moteurs cérébraux âgés de 6 à 12 ans. Cette structure dispose de 3 salles : une salle de classe de 40 m² avec main courante au mur + une salle de 14 m² pour l'orthophonie + une salle de travail de 20 m² pour la kiné, une douche et des sanitaires. Une série de travaux ont été réalisés : rampe d'accès, pose de prises spéciales pour fauteuils roulants, plans de travail avec prises pour ordinateurs.

Ecole Paul Bert / Victor Hugo
Huit enfants autistes âgés de 5 à 12 ans, sont accueillis dans une classe spécialisée. Ils disposent d'une salle de classe et de locaux annexes.

Ecole élémentaire Gallilée (Troubadours)
Une classe de perfectionnement a été transformée en classe d'intégration scolaire pour les enfants atteints de troubles graves du comportement. Elle reçoit 8 à 12 enfants de 6 à 12 ans.

Ecole élémentaire Léo Maler
Une classe d'intégration accueille 8 à 12 enfants de 9 à 12 ans atteints de graves troubles du comportement.

Classes du CESDA
Quatre classes pour enfants déficients auditifs fonctionnent dans les écoles :
• Sigmund Freud (Aiguelongue) - 14 enfants répartis en deux classes
• Jacques Brel (Clit Mion) - 14 enfants répartis en deux classes.

DU 18 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 11^e Quinzaine des Tiers Mondes

Organisée par la Maison des Tiers Mondes de Montpellier, la 11^e Quinzaine des Tiers Mondes se déroulera du 18 novembre au 3 décembre autour du thème "Mondialisation et Environnement : quelle place pour l'homme ?". Différentes manifestations - conférences, tables rondes, expositions... - seront organisées par la Maison des Tiers Mondes ou par les associations membres pour faire le point sur cette question qui était déjà au centre des discussions internationales lors de la première conférence mondiale sur l'environnement qui s'est déroulée en juin 1972 à Stockholm, et à l'issue de laquelle un plan d'action avait été adopté pour lutter contre la pollution. Une conférence suivie par de nombreuses autres rencontres :

Washington en 1973 sur le commerce international des espèces sauvages ; Montréal en 1987 avec le protocole sur la protection de la couche d'ozone ; Bâle en 1989 avec la convention sur les déchets dangereux ; Rio en 1992 sur le développement durable... jusqu'à Kyoto, conférence au cours de laquelle on a assisté à l'opposition de deux conceptions de la lutte contre l'effet de serre. A noter, parmi les temps forts de la 11^e Quinzaine des Tiers Mondes : la conférence inaugurale de Ricardo Petrella (21 novembre, 18h30, salle Rabelais), les tables rondes "Plantes et brevets" (22 novembre, 18h30, salle Guillaume de Nogaret), "Les permis de polluer" (24 novembre, 18h30, salle Pétrarque), "Déforestation anarchique en

Afrique" (27 novembre, 18h30, salle Pétrarque), "Militarisation et environnement" (30 novembre, 18h30, salle Pétrarque) et "Le Tigre, enjeu géopolitique" (1^{er} décembre, 18h30, salle Guillaume de Nogaret), ainsi que les différentes expositions programmées dans le cadre de la Quinzaine des Tiers Mondes (exposition - vente d'artisanat sur la place de la Comédie le 18 novembre / Exposition de sculpture, de peinture et de photographie, exposition "N'en jetez plus" et exposition "Les oiseaux du Mali" à la Maison des Relations Internationales...).

Informations à la Maison des Tiers Mondes et de la Solidarité Internationale, 27 boulevard Louis Blanc, 34000 Montpellier. Tél. : 04 67 02 13 42. Fax : 04 67 02 40 79.

8 ET 9 DÉCEMBRE Téléthon 2000 : les Montpelliérains se mobilisent pour la grande tentative

Après avoir accueilli en 1999 le plateau central télévisé du Téléthon, sur la place de la Comédie et au Corum, Montpellier fera partie cette année encore des villes dans lesquelles battra le cœur du Téléthon. D'ores et déjà, nombreux sont les Montpelliérains qui se mobilisent - dans les Maisons pour tous, les comités de quartiers, ou au sein des très nombreuses associations qui participent chaque année à ce grand mouvement de solidarité - pour assurer le succès du Téléthon en multipliant les animations, les défilés et les fils rouges qui se dérouleront dans différents quartiers de la ville pendant plus de 30 heures. Un Village Téléthon sera par ailleurs installé sur

la place de la Comédie, avec un podium central, pour informer le public sur les maladies, le combat du Téléthon, le programme des manifestations locales, la façon de faire un don... Ce Village Téléthon constituera un pôle d'animation global où se dérouleront de nombreuses manifestations fixes ou itinérantes : défilés et activités ludiques et sportives, vente de produits, restauration, accueil des manifestations qui partiront, arriveront ou passeront sur la place de la Comédie. Une exposition grand public et des conférences devraient aussi être organisées grâce à un partenariat entre l'AFM et les organismes locaux de recherche. L'année 2000 a déjà été marquée par de

grandes avancées pour les malades et leurs familles : décryptage du génome humain dans sa totalité, recensement de l'ensemble des gènes mais aussi, pour la première fois, guérison par thérapie génique d'enfants atteints d'une maladie génétique qui les privait de toute défense immunitaire. Les 8 et 9 décembre prochains, le Téléthon 2000 sera l'occasion de faire encore progresser les thérapies géniques et de tenter de faire de l'Hérault, comme l'année dernière, le premier département de France pour le montant de la collecte réalisée dans le cadre du Téléthon.



Les Restos du Cœur ouvrent leurs portes pour l'hiver et cherchent des bénévoles

La 16^e campagne des Restos du Cœur de l'Hérault va commencer lundi 4 décembre. Bénévoles et bénéficiaires se préparent à de nouvelles rencontres : distribution alimentaire, aides administratives, soutiens personnalisés. Les inscriptions des futurs bénéficiaires se feront vers le 20 novembre. Les différents renseignements nécessaires à ces formalités pourront être obtenus dans les centres de distribution suivants :

Aiguelongue
résidence Aiguelongue, Bât. 1, esc. A - 675 rue de Montasinos
04 67 02 46 12
Georges Brassens
Maison pour tous Georges Brassens
45 rue Guillaume Janvier
Tél. 04 67 10 89 07
L'Escoutaire
370, rue de Centrayrargues
04 67 64 74 68
La Guirlande
Le Tarascon Bât 5
1065 rue Croix de Figuierolles
04 67 40 52 37

Léo Lagrange
155 avenue de Bologne
04 67 45 40 52 37
La Margelle
Eglise réformée
241 avenue du Biterrois
04 67 03 16 00
Marcel Pagnol
Escaliers 17 et 18
Rue Danton
04 67 27 36 28
François Villon
551 rue d'Alco
04 67 75 68 70
Resto - Relais Bébés
370 rue de Centrayrargues
04 67 65 88 19

Pour toutes leurs activités, les Restos du Cœur ont besoin de bénévoles.

Vous pouvez adresser votre candidature aux :

Restos du Cœur
"Le Tarascon" Bât 5
1085 rue Croix de Figuierolles
34 070 Montpellier

Tél. 04 67 40 52 37
Fax 04 67 75 30 19



"La chanson française en spectacle"

Spectacle donné par le Groupe Variance au profit des Restos du Cœur
lundi 4 décembre - à 20h30 - A l'Opéra Comédie

CONFÉRENCE AU CENTRE LACORDAIRE : "INTÉGRER LES HANDICAPÉS"

Intégrer les Handicapés, est-ce chose faite ? Notre tâche est loin d'être achevée répond Jean-François Gomez, éducateur spécialisé et chercheur praticien à Montpellier. Malgré de réelles avancées techniques et pédagogiques, les personnes handicapées en tous genres ne sont-elles pas toujours traitées en "enfants à vie" ?

Jeudi 30 novembre à 20h30 au Centre Lacordaire, 6, rue des Augustins (près de l'Esplanade).

"UNE AUTRE MONDIALISATION", CONFÉRENCE DE CLAUDE JULIEN AU CENTRE LACORDAIRE

Le 16 novembre à 20h30, Claude Julien, ancien directeur du "Monde Diplomatique" donnera une conférence autour du thème de la mondialisation : mondialisation des échanges, des personnes et des marchandises, du ou des droits, du dialogue des cultures et de l'information... Non sans dénoncer la mondialisation de la corruption. Dès lors, le chemin sera libre pour "fédérer la Contestation Mondiale" de Ralph Nader à José Bové, avec tant d'autres femmes, hommes, et groupes dans le monde entier. Centre Lacordaire, 6 rue des Augustins, 34000 Montpellier. Tél. : 04 67 66 02 00.

A LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT CHARLES FLAHAULT

* Mardi 14 novembre, conférence : "une forêt de nuages à Sumatra". Histoire d'une expédition botanique dans les forêts équatoriales humides d'altitude. Forêt de nuages, forêt de mousse avec Philippe Martin de Ecologistes de l'Euzière.

* Mercredi 15 novembre, Leçon de choses : "La croissance des arbres", avec Bernard Chanson, chargé de mission au CNRS.

* Du 20 novembre au 8 décembre, exposition "Récupération de jouets. Jouets originaux réalisés par des artisans des pays du sud (voitures en canettes, vélo en fil de fer, bateaux en boîtes de conserves... 16 rue Ferdinand Fabre. Tél. 04 67 79 72 01

BOULE LYONNAISE

L'Entente Bouliste de Montpellier fait son entrée dans l'élite

Créée en 1927, l'Entente Bouliste de Montpellier rassemble douze associations et compte au total 320 licenciés. Sa section sportive a réalisé une saison 2000 inoubliable couronnée par un titre de champion de France par équipe. Une première historique en boule lyonnaise à Montpellier.

"Pour la première fois dans l'histoire de la boule lyonnaise - ou sport boules - c'est une équipe montpelliéraine, plus précisément une équipe de l'Entente Bouliste de Montpellier, qui a décroché le titre de champion de France lors des finales qui se sont déroulées à la fin du mois d'août dernier à Perpignan." Président de l'Entente depuis fin 1994, remplacé depuis peu par Aimé Lacost, Roger Huguet ne

boude pas son plaisir : "Cette saison aura vraiment été, du début à la fin, une 'saison montpelliéraine'. Depuis que le sport boules existe, quatre équipes tout au plus, en France, en ont fait autant que nos joueurs cette année. Imaginez un peu : ils ont commencé la saison en gagnant, à Lyon, le concours de la Pentecôte qui rassemblait cette année 245 quadrettes et qui fait partie, depuis toujours, des plus grandes compétitions boulistes. Ensuite, ils ont remporté plusieurs grands prix nationaux comme ceux d'Orange, de Montélimar et de Valence. C'est d'ailleurs grâce à ces résultats exceptionnels qu'ils ont été sélectionnés d'office pour les

championnats de France, à Perpignan, où ils ont remporté le titre. Et de quelle manière, face à une équipe qui comptait dans ses rangs deux champions du monde !" Evoluant désormais en Elite, la section sportive présidée par Claude Calero (qui a succédé à ce poste à Roger Bonino, récemment décédé) doit maintenant faire face aux multiples exigences du haut niveau. C'est ainsi que le club sportif managé par Luc Revel (Capitaine : Patrick Bonnafous) a rejoint cette année le Team Nicollin avec pour objectifs le maintien en élite et le renforcement des effectifs. Autre conséquence du passage au haut niveau, la mise en place d'un centre de formation qui accueille les jeunes, à partir de 12 ans, le mercredi après-midi. Un outil indispensable pour faire émerger de futurs champions issus des nouvelles générations de boulistes.

Les prochaines rencontres au boudrome Antoine Perrier

18 novembre Montpellier/Aix-les-Bains	3 mars Montpellier/Saint Vulbas
23 décembre Montpellier/Croix Rousse Olympique (Lyon)	17 mars Montpellier/Saint Priest
20 janvier Montpellier/Gap	Entente Bouliste de Montpellier, boudrome Antoine Perrier, 6, rue Boussinesq, 34000 Montpellier. Tél. : 04 67 41 01 39.
3 février Montpellier/Chenôve	



De gauche à droite : Luc Ayral, André Anglade, Guy Vera, Gérard Bergougnou et Alain Niel

Luc Ayral, "pilier" de l'équipe championne de France 2000 : "Le rêve est devenu réalité"

Luc Ayral a gardé intacte l'émotion ressentie le 27 août dernier à Perpignan, lorsqu'il a remporté avec ses coéquipiers André Anglade (capitaine de la quadrette montpelliéraine), Gérard Bergougnou, Alain Niel et Guy Vera le titre de Champion de France 2000 de Boules par équipe. Une véritable consécration pour les Montpelliérains, acquise au terme d'une finale remportée en 53 minutes sur le score sans appel de 11 à 0. "Nous avons vécu une saison 2000 absolument inoubliable" commente



L'équipe 2000-2001 du club sportif au grand complet

Luc Ayral. «Pour nous comme pour beaucoup de joueurs de l'Entente et, plus largement, pour beaucoup de Montpelliérains passionnés de sport boules, c'est un rêve qui est enfin devenu réalité. Pour ma part, je n'ou-

blierai jamais le silence qui s'est fait dans la salle au moment de tirer ma dernière boule. Tous les autres joueurs ont interrompu les parties en cours en attendant que je joue. C'était vraiment très impressionnant."



Roger Huguet (à droite) en compagnie d'Aimé Lacost, nouveau Président de l'Entente Bouliste

COURSE À PIED

20 km de Montpellier : courir pour ceux qui ne le peuvent pas

Plus de 1200 coureurs sont attendus le 3 décembre prochain pour la 16^e édition des 20 km de Montpellier. Une course pas tout à fait comme les autres qui permet de collecter des fonds pour aider les personnes handicapées.

C'est en 1984, à l'initiative du Lions Club Montpellier Languedoc et avec le soutien de nombreux partenaires (Ville de Montpellier, EDF-GDF, Office Départemental des Sports de l'Hérault, Crédit Agricole du Midi, Provital...), que sont nés les 20 km de Montpellier. A l'origine de cette course, un petit groupe de membres du Lions Club, animé par Alain Brès, créateur de la course, lui-même coureur et marathonien. Objectif de l'épreuve : collecter des fonds pour permettre le financement des œuvres sociales du Club. C'est ainsi que, depuis la première édition des 20 km de Montpellier, en 1984, 22 fauteuils ont pu être offerts à des personnes handicapées : soit des fauteuils de sport

pour ceux qui, malgré le handicap physique qu'ils subissent, mais animés par une très forte volonté, continuent à pratiquer une activité sportive, soit des fauteuils pour tétraplégiques qui permettent à ceux qui les reçoivent de retrouver un peu d'indépendance et d'autonomie. Singulière en raison des buts qu'elle poursuit, l'épreuve des 20 km de Montpellier est également la plus ancienne course de Montpellier. Au fil des années, elle est devenue

une classique très appréciée des coureurs qui viennent de toute la France - et pour certains de l'étranger - pour y participer. 500 coureurs étaient sur la ligne de départ en 1984. Ils sont 1200 aujourd'hui. Un succès qui repose avant tout sur la volonté de servir une bonne cause (aucun coureur n'est payé ou ne reçoit de prime aux 20 km de Montpellier) tout en disputant une épreuve qui a su s'inscrire dans la durée et dans la vie sportive montpelliéraine.

Participez aux 20 km de Montpellier

C'est à 10h, à Antigone, que sera donné le 3 décembre prochain le départ de la 16^e édition des 20 km de Montpellier. La course est ouverte à toutes et à tous (certificat médical obligatoire) et les inscriptions s'effectuent auprès de Midi Libre (immeuble Le Capoulié, rue Maguelonne) du 27 novembre au 2 décembre, de Temps Course (rue de la République) à partir du 20 novembre, ou le jour même de la course, sur place, jusqu'à 9h15 (le droit d'inscription sera alors de 50F au lieu de 40 F).



Baptême de plongée avec le champion Enzo Maiorca pour 40 jeunes Montpelliérains

C'est dans le cadre de la Journée nationale de l'enfance maltraitée, organisée le 26 septembre dernier, que les associations Enfance et Partage et l'Ecole de Neptune ont permis à une quarantaine de jeunes Montpelliérains de découvrir la plongée en compagnie d'Enzo Maiorca, le plongeur détenteur de 14 records du monde de plongée en apnée, celui là même qui a inspiré Luc Besson pour Le Grand Bleu. Membre d'honneur de l'Ecole de Neptune, association créée par Patrick Abijou pour initier les enfants à la plongée, Enzo Maiorca est venu spécialement de Sicile pour rencontrer les jeunes Montpelliérains et partager avec eux sa passion pour la plongée. Ecole de Neptune : 06 72 50 94 98. Enfance et Partage, 1, bd Louis Vialleton, à Montpellier : 04 67 60 30 30. Numéro Vert (Paris) : 0 800 05 1234.



Les jeunes plongeurs en compagnie (de g. à d.) de Patrick Abijou, Emmanuelle Carretero, présidente d'Enfance et Partage, et Enzo Maiorca

CONFÉRENCE SUR LE VIEILLESSEMENT

Le professeur Touchon, doyen de la faculté de médecine, donnera une conférence sur le vieillissement et la maladie d'Alzheimer le mardi 14 novembre, salle Rabelais à 15h. Infos. Age d'Or : 04 67 34 70 80.

CHU DE MONTPELLIER, 4^e AU CLASSEMENT GÉNÉRAL

Le Figaro Magazine du 7 octobre publie le palmarès 2000 des hôpitaux français. Le CHU de Montpellier obtient une remarquable 4^e place derrière Nancy (1^{er}), Toulouse et Cochin à Paris.

SOS AMITIÉ

Pour fêter ses 40 ans d'existence, l'association SOS Amitié édite un timbre de 3 F, tout en couleur, mis en vente dans tous les bureaux de Poste de France. SOS Amitié offre, 24 h sur 24, une écoute attentive et anonyme à toute personne en difficulté. Une action qui ne peut se poursuivre sans le renouvellement et l'engagement de bénévoles prêts à se former à l'écoute et à offrir quelques heures de disponibilité. Infos. 04 67 63 00 63.

Calendrier des manifestations sportives

5 novembre Cross de la Fraternité organisé par la Ligue des Droits de l'Homme, Grammont.	29 novembre Football : MHSC/Nîmes, 20h, stade de la Mosson/Mondial 98.
10-12 novembre Critérium des Cévennes (organisateur : A.S.A. Hérault), parc des expositions.	30 novembre Basketball : Montpellier Pallade Basket/Besançon, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.
11 novembre Rugby : tournoi des jeunes du MRC, à partir de 9h, Grammont. Football : MHSC/Nîmes, 20h, stade de la Mosson/Mondial 98. Volley-ball : Montpellier Volley/Ajaccio, 20h30, palais des sports René Bougnol.	2 décembre Volley-ball : Montpellier Volley/Arago Sète, 20h30, palais des sports René Bougnol.
12 novembre Rugby à XIII : Montpellier XIII/Roanne, 15h, Grammont.	3 décembre Rugby : Montpellier Rugby Club/Lan-nemézian, 15h, stade Sabathé. Course à pied : 20 km de Montpellier, à partir de 10h, place du Nombre d'Or. Rugby à XIII : Montpellier XIII/Abi, 15h, Grammont.
15 novembre Handball : MHBC/Créteil, 20h30, palais des sports René Bougnol.	9 décembre Football : MHSC/Ajaccio, 20h, stade de la Mosson/Mondial 98. Basketball : Montpellier Pallade Basket /A.S.V.E.L., 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.
18 novembre Basketball : Montpellier Pallade Basket/Le Havre, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin. Volley-ball : Montpellier Volley/Paris Volley, 20h30, palais des sports René Bougnol.	10 décembre Rugby : Montpellier Rugby Club/Racing C.F., 15h, stade Sabathé.
19 novembre Rugby : Montpellier Rugby Club/Castres, 15h, stade Sabathé.	

agenda

THEATRE

Théâtre des Treize Vents

• Oktobre bis : ateliers, lectures, rencontres autour des cinq spectacles programmés dans la saison "Oktobre". Jusqu'au 11 novembre (Théâtre du Hangar CTM/Petite salle)
• "Peines de cœur d'une chatte française" Texte de René de Coccatty et Alfredo Arias, d'après la nouvelle de P.J. Stahl 22 au 25 novembre (Opéra Comédie)
• "Parole" : une création de la Compagnie Non de Nom et Compagnie du Cercle sur une idée de Pascale Houbin (du 5 au 8 décembre) Théâtre d'O
Théâtre des 13 Vents location : 04 67 60 05 45

Théâtre Jean Vilar

• La famille Barthes : Un spectacle écrit et joué par Claude Delsol, de la Cie ArtScène, avec au piano, Serge Delaite Jeudi 9 novembre à 21h
• La grande aventure (amoureuse) des nez qui coulent : par la Cie du Bord de l'eau Ecriture et mise en scène, Gérard Santonja 15 novembre à 15h
• Yvonne, princesse de Bourgogne : Un spectacle de Witold Gombrowicz, proposé par l'Outil Théâtre en coproduction avec le Théâtre Jean Vilar et le Théâtre de Nîmes. Mise en scène : Hélène de Bissy Du 23 au 26 novembre à 21h
• La comète, ce soir, a mis les voiles : Concert spectacle "Boris et les Quincailliers" mélangeant image, danse, art contemporain, musique et chanson. Le 7 décembre à 21h
Théâtre Jean Vilar, 155 rue de Bologne (tramway station Halles de la Paillade) 04 67 40 41 39

Théâtre Lakanal

• Samir et l'ethnologie : de Laurent Boulasier du 7 au 12 novembre
• La chute : d'Albert Camus. Par la Cie Pierre Tabard du 21 au 26 novembre
• Chrysoschemis : de Yannis Ritsos. Par la Cie Pierre Tabard lundi 27 novembre à 20h
Théâtre Lakanal 17, rue Ferdinand Fabre (Quartier Beaux-Arts) Info : 04 67 02 85 25

Salle Trioletto

• Trop Plein : Prix du jury professionnel du Festival de théâtre étudiant de Nanterre 30 novembre et 1^{er} et 2 décembre à 20h45

• Zanzibar : d'après Boris Vian, avec l'atelier universitaire La Fugue 8 et 9 décembre à 20h45
Salle Trioletto 75 avenue Augustin Fliche (face à l'Hôpital St Eloi Tramway arrêt Universités) Info : 04 67 41 50 09

DANSE

Danse à Montpellier

• Catherine Ribeiro : Chansons de légende (récital) vendredi 17 novembre à 20h30 à l'Opéra Comédie
• Jackie Taffanel : Ciegos - jeudi 23 novembre, vendredi 24 et samedi 25 novembre à 20h45 au Chai du Terral à Saint Jean de Védas
• Anne Lopez (Cie les Gens du Quai) : Révoltes (création) mercredi 29 et jeudi 30 novembre, vendredi 1^{er} décembre à 20h30 Studio Bagouet, Centre Chorégraphique, les Ursulines
• Pascale Houbin Abbi Patrix (Compagnies Non de Nom et du Cercle) : Parole. Voir programmation Théâtre des 13 Vents
Danse à Montpellier Info : 04 67 60 83 60

OPERA

• Pollicino : le Petit Poucet de Hans Werner Henze par Opéra Junior les 6 et 12 novembre à 15h, les 8 et 10 novembre à 20h Opéra Comédie
• Chantale Dubarry : l'art vocal, du castrat au contralto, du baroque au romantisme le jeudi 9 novembre à 20h30 Salle Mollière
• Macbeth : mélodrame en 4 actes de Giuseppe Verdi, mis en scène par Gian Carlo del Monaco, avec l'Orchestre National de Montpellier sous la direction de Friedemann Layer

24 novembre Jam

"Le petit bal du JAM"



au programme de novembre du Jazz Action Montpellier, après le concert du Alain Caron Group (10 novembre), les jazz clubs de Myrielle Grosbard (16 novembre) et du Xavier Richardeau Quartet (23 novembre)... et juste avant la soirée Salsa Latin Jazz du groupe Black Chantilly et celle du Enzo Tosoni Quartet (30 novembre), Zazie Musette et Daddy Swing vous convient à un petit tour de piste. Au programme, jazz, jivas, valse et swing, du latin kitch et surtout des chansons à danser.

JAM 100 rue Ferdinand de Lesseps
Réservations/enseignements : 04 67 66 62 94 ou 04 67 58 30 30

Carré Sainte-Anne

Jusqu'au 19 novembre 2000

Matière/Matières

Alain Bonicel, Jacques Daniel, Jean-Yves Bert, Noëlle Viard : 4 artistes à l'honneur au Carré Sainte-Anne dans le cadre de l'exposition proposée par l'association «Les Amis du Musée Fabre».

près "Propositions d'Ecart", projet en 3 volets consacré à trois générations de peintres et de sculpteurs de la région, l'exposition "Matière/Matières" invite le public à découvrir le travail de quatre artistes vivant ou travaillant à Montpellier ou tout près. "Ils sont très différents, prennent leurs distances avec le traditionnel sujet ou s'y réfèrent, pas forcément directement. Ils traitent la matière selon des approches et des techniques différentes. Mais elle est au singulier comme au pluriel : déterminante. Elle s'expose dans toutes ses variantes, et dans des structures diverses. Bref, elle constitue l'unité de cet ensemble dont elle fournit le titre". L'Association des Amis du Musée Fabre poursuit ainsi son travail de promotion de l'art contemporain auprès d'un large public. Rappelons que cette association a également contribué à enrichir le fonds XX^e siècle du Musée Fabre en faisant dons d'œuvres de peintres contemporains.

Carré Sainte Anne Jusqu'au 19 novembre
du mardi au dimanche de 13h à 18h / Tél : 04 67 60 82 42
Visites commentées à 14h30 les 8 et 18 novembre (en présence des artistes, sauf impossibilités)

A voir aussi en novembre et début décembre :

- 24 au 27 novembre : "Les Antiquaires de Montpellier et du District : Terres vernissées et faïences du Midi". Une exposition présentée par l'Association du Nouveau Sainte-Anne.

- 2 au 3 décembre : "Mostra du Livre Ancien". L'exposition traditionnelle proposée par l'association des Amis des Bouquins.

- 9 au 10 décembre : Foire aux Santons Hall Mairie (jusqu'au 17 novembre)

12 et 13 novembre

Le Salon Euro-méditerranéen de la Coiffure et de l'Esthétique, vitrine de l'artisanat d'excellence

rganisé par le Cercle International pour le Renouveau de la Coiffure et de l'Esthétique (CIRCE), le 4^e Salon Euro-Méditerranéen de la Coiffure et de l'Esthétique se déroulera au Corum les 12 et 13 novembre prochains. Dix mille personnes sont attendues pour cette édition 2000 dont la partie exposition, avec une soixantaine de stands, rassemblera les plus grands noms français et internationaux de la coiffure et de l'esthétique, alors que 400 compétiteurs représentant seize pays confronteront leur savoir-faire et leur talent en s'affrontant lors des différents concours et trophées organisés dans le cadre du salon. Par ailleurs, grâce à un partenariat avec les plus grandes marques, un ensemble de shows réalisés par des leaders de la coiffure et de l'esthétique permettra à chacun d'apprécier l'évolution des techniques, des modes et des produits. Nouveauté cette année, dans un souci de promotion des métiers et des professionnels de l'ensemble du secteur de la beauté, le salon s'ouvre également à la photographie et à l'art floral, domaines d'activités auxquels des espaces seront dédiés. Premier salon coiffure et esthétique du Grand Sud, deuxième salon en France après celui de Paris, le Salon Euro-Méditerranéen de la Coiffure et de l'Esthétique s'affirme ainsi chaque année davantage comme un rendez-vous incontournable de l'artisanat d'excellence.

Du 12 au 13 novembre - Corum de Montpellier

Du 6 au 17 novembre

Des polytechniciens dans la Résistance



soixante ans après la déclaration de la seconde guerre mondiale, l'intérêt pour la période de l'occupation et de la résistance, tant intérieure qu'extérieure, connaît un regain, suscité en particulier par l'accès à des archives jusque là fermées. Proposée par l'association X-Résistance en collaboration avec la Bibliothèque de l'Ecole Polytechnique, l'exposition "Des polytechniciens dans la Résistance" tente d'analyser la diversité des comportements de la communauté polytechnicienne dans les années suivant la défaite et l'armistice et de rendre hommage aux 250 diplômés qui ont sacrifié leur vie, dans les campagnes d'Afrique, d'Italie, de France et d'Allemagne, dans des maquis, face aux pelotons d'exécution ou dans l'enfer des camps de concentration.



Hall Mairie de Montpellier - 1, place Francis Ponge



Domaine de Grammont - Jusqu'au 19 novembre

Foire aux Manèges

pendant trois semaines, la Foire aux Manèges s'installe sur le Parking du Zénith au Domaine de Grammont. Ouvertes aux petits comme aux grands de 14h à 20h les mercredis et dimanches, et de 14h à 23h les samedis, les attractions seront ouvertes tous les jours de 14h à 20h pendant la période des congés scolaires.

La maison du Tango

Danse et passion

installée dans les anciens locaux de la Salle des Sports de Celleneuve, rue Favre de Saint Castor, tout à côté de la Place Renaudel, la Maison du Tango Argentin a ouvert ses portes depuis le 15 octobre dernier. Voulu, rêvé, par les membres de l'association des Amis du Tango Argentin, ce nouvel équipement conçu sur le modèle des "Tangueros" argentines, se veut avant tout un lieu de pratique et de convivialité, mis à la disposition des associations partenaires, et pouvant recevoir les amateurs de danse à tout moment de la journée. Gabriel Orfila, le président de l'association des "Amis du Tango Argentin" souhaite réunir dans cet espace de 180 m², équipé d'un superbe plancher azuré, les "tangueros" confirmés ou débutants, qui pourront par le biais d'animations, conférences, approfondir leurs connaissances sur l'histoire et la philosophie d'une danse qui a tendance à se confondre avec tout un mode de vie. "C'est difficile à définir", explique Gabriel Orfila. "L'attrait du tango réside autant dans la qualité de la danse, que dans les caractères sociaux de la danse, cette culture de la convivialité. "La musique compte pour beaucoup, la chorégraphie, le plaisir des enchaînements, cette symbiose vraiment vécue entre deux personnes et la musique", confie Jacques Blanchard. "C'est peut-être une danse moins stéréotypée que les autres, qui permet une fois l'apprentissage accompli, d'être créatif à tout moment", complète Michel Séguret. Parmi les attraits de la Maison du Tango, signalons la présence d'un espace de documentation composé d'une vidéothèque, bibliothèque, discothèque accessible à tous les membres. Et l'annonce de stages animés par des danseurs argentins de réputation internationale....

La Maison du Tango
6, rue Favre de Saint Castor Info : 06 12 91 91 91
Bus : n°7 direction Celleneuve n°15 direction La Paillade



MUSIQUE

Orchestre National de Montpellier

• Radu Lupu (piano) : Beethoven Enesco Janacek mercredi 8 novembre à 20h30
• Concert du Sauvage : vendredi 17 novembre à 20h30
• Friedman Laver/Fazil Say : Dupin Bizet Tchaikovsky - jeudi 7 décembre à 20h30
• Concert Amadeus : Alexandre Paley (piano), Michel Raynie (flûte), Frédéric Moisan (basson) interprètent Bach, Mozart, Prokofiev et Beethoven mardi 21 novembre à 20h30
• Concert du XX^e siècle : Charles Bornstein (direction) et Stéphane Tran Ngoc (violin), interprètent Stravinsky, Bernstein, Schoenberg dimanche 26 novembre à 10h45 (salle Pasteur)

Rockstore

• Richard Bona : Spécial Afrique vendredi 10 novembre à 21h30
• Ahmad Jamal Trio, et George Coleman : Un événement, à l'occasion du 70^e anniversaire d'Ahmad Jamal le dimanche 19 novembre à 21h Opéra Berlioz (le Corum)
• Orlando "Maraca" Valle i Descargo Total : Spécial Cuba mardi 28 novembre à 21h30
• Buster Williams (Quartet) : musicien de Sarah Vaughan, Chick Corea, Miles Davis, Herbie Hancock 2 décembre à 21h15 Théâtre du Chai du Terral

Zénith

• Claude Nougaro : vendredi 10 novembre à 20h30
• Notre Dame de Paris : 16, 17, 18 novembre à 20h30
• Pierre Palmade : 22 novembre à 20h30
• Michel Jonasz : 26 novembre à 18h
• Rita Mitsouko : 27 novembre à 20h30
• Patrick Bruel : 28 novembre à 20h30
• Hélène Segara : 30 novembre à 20h30
• La nuit des clips : 2 décembre à 21h
• Laurent Gerra : 6 décembre à 20h30
• Etienne Daho : 7 décembre à 20h30

Victoire 2

• 100 grs de Têtes + Kommando Mmoriles + Tremende : ska festif et méditerranéen samedi 11 novembre à 21h
• Femmouzes T + l'Art à Tatouille : occitanissime vendredi 17 novembre à 21h
• Compilation Montpellier 2000 : Consacrés cette année, 4 jeunes formations surprenantes, Le Grand David + Babamars + Sunship + Korbo samedi 18 novembre à 21h
• La fête des fanfarons ! Ceux qui marchent debout + les Kadors : fanfare jeudi 23 novembre à 21h
• Dub or Die !! Hightone + Dub Action + Djins : le dub de la mort vendredi 24 novembre à 21h
• Saez : human behaviour jeune et con (dixit la brochure : ndr) mardi 28 novembre à 21h
• Foire aux Disques et aux CD : organisée par Houkala Production dimanche 26 novembre, de 10h à 19h
• Patrice + Chet : reggae folk brut et léger jeudi 30 novembre à 21h
• Silmarils + Invité : sport extrême samedi 2 décembre à 21h

CONFERENCES

Maison de Heidelberg

• La grammaire allemande : par François Schanen, de l'Université Paul Valéry mercredi 15 novembre 17h
• Suis-je belle ? : Un film de Doris Dörrie jeudi 16 novembre 20h30
• Le travail du sens de l'homme La poétique de Paul Celan : par Marko Pajevic mercredi 22 novembre 18h30
• Hommage à Friedrich Nietzsche (1844-1900) : une conférence organisée par la librairie Sauramps et la Maison de Heidelberg, en présence de Marc de Launay et Maurice Godé jeudi 23 novembre à 18h30
• Lecture rencontre avec Georg Brun : romancier bavarois né en 1958 vendredi 24 novembre à 18h30
• "23" : un film de Hans Christian Schmid jeudi 30 novembre à 20h30
Maison de Heidelberg 4, rue des Trésoriers de la Bourse
Tél : 04 67 60 48 11

Institut Maimonide

• Elie Barnavi : "Les Juifs et le XX^e siècle" mercredi 22 novembre à 20h30, Salle Rabelais
Info : Institut Maimonide 1, rue de la Barralerie
Tél : 04 67 02 70 11

EXPOSITION

Galerie Vasistas

• Quand le motif dérape et, même décloue : Erwan Augouyart & Sophie Kovess-Brun/Stéphane Albert/JeanMarc Urquidí/Michel Vagnon... de jeunes artistes réactualisent l'idée de la répétition décorative ou, assimilée, la détournent pour mieux s'en emparer jusqu'au 25 novembre.
Galerie Vasistas 37, av. Bouisson Bertrand (ouverte du mercredi au samedi de 15h à 18h30)
Tél : 04 67 52 47 37

Les Montpelliérains au Top

Jacques Goubeau

Président des Restaurants du Cœur : "L'action des Restos du Cœur continue, avec un plus cette année : l'ouverture d'un Resto bébés."

"L'an dernier, tous les jours pendant seize semaines, plus de 200 enfants âgés de moins de dix-huit mois ont bénéficié des repas servis dans les Restos du Cœur..." Pour Jacques Goubeau qui succède à Henri Gastaldi à la présidence de l'association, la nécessité d'une structure adaptée aux mamans et à leurs enfants en bas âge s'est imposée de longue date à toute l'équipe. Début octobre, un relais Resto bébés a enfin vu le jour. Ce nouveau point de rencontre, accueillant et chaleureux est situé à la Maison pour Tous l'Escoutaire, dans des locaux appartenant à la Ville. Les femmes enceintes et les mères de très jeunes enfants peuvent y recevoir tous les produits de première nécessité et bénéficient aussi des conseils dispensés par médecins, infirmières et psychologues. Parallèlement à la mise en route de ce Resto bébés, débutera en décembre et jusqu'à la mi-mars, la campagne 2000 des Restos du Cœur. L'ouverture des huit centres de distribution de la ville est attendue par près de 6 500 personnes. Les Restos du Cœur font dès à présent appel aux bénévoles.



Anne-Marie Conte-Privat

Présidente de l'Association internationale Saint-Roch, le saint Montpelliérain au charisme moderne

Tout commence en 1991, quand Anne-Marie Conte-Privat achète un commerce rue de la Loge. Certes, celui-ci est bien placé mais il possède une servitude particulière : une petite pièce en son fond, renferme un puits dont les vertus curatives de l'eau attirent, chaque année pour le 16 août, des milliers de pèlerins. C'est à cet endroit que Roch, devenu l'un des saints les plus populaires de l'Eglise et crédité d'un pouvoir de guérison, venait enfant, puiser l'eau pour les besoins de sa famille. Une passion est née. En 1995, Anne-Marie Conte-Privat fonde l'association internationale Saint-Roch pour protéger ce puits et assurer la distribution de l'eau aux fidèles. Elle organise les fêtes de la Saint-Roch les 16 août. Elle perpétue aussi, en collaboration avec le sanctuaire Saint-Roch, l'Evêché et la Ville, le souvenir de Saint-Roch de Montpellier. Un intérêt exprimé autant pour la dimension humaine, universelle et moderne que pour le côté religieux du personnage. Le 650^e anniversaire de sa naissance vient d'être célébré avec faste : pas moins de 10 000 personnes et pèlerins ont assisté à l'événement. Et quelle fête ! Un juste retour des choses pour Saint-Roch, ce Montpelliérain le plus connu dans le monde.

Françoise Rabischong

Présidente de la Fédération Nationale des Comités féminins pour le dépistage du cancer du sein : "ça n'arrive pas qu'aux autres !"

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et font froid dans le dos : en France, 11 000 femmes meurent chaque année du cancer du sein et 33 000 nouveaux cas sont recensés tous les ans. Plus encore, une femme sur dix est ou sera concernée. Pour Françoise Rabischong, présidente du Comité Féminin de l'Hérault depuis onze ans et présidente du Comité Féminin National mis en place en 2000, la nécessité du dépistage n'est plus à démontrer. Aujourd'hui, plus de 60 % des femmes sont suivies contre 25 % en 1989. Malgré tout, des réticences persistent encore, contre lesquelles, Françoise Rabischong et les femmes du Comité continuent à lutter sans relâche.

"Certaines femmes pensent que la mammographie ne sert à rien, que ça fait mal, voire même que c'est dangereux. D'autres femmes estiment qu'elles n'en ont pas besoin, simplement parce qu'actuellement elles vont bien..." Vaincre cette peur du dépistage, convaincre toujours plus de femmes de la nécessité de la prévention, c'est l'objet de la campagne actuelle qui, à partir de l'exemple héraultais fondateur, vient de prendre cette année une dimension nationale.

Jacques Dubois

Président de la banque alimentaire de l'Hérault, en lutte quotidienne contre la faim et le gaspillage

Derrière Jacques Dubois, qui succède depuis quatre mois à Francis Arnaud à la présidence de l'association, sont regroupés 85 bénévoles. Ils ne sont pas de trop. La Banque alimentaire est chaque année confrontée à une demande croissante de denrées alimentaires de la part des CCAS et des associations caritatives qui travaillent avec elle. Plus de 8000 personnes en situation de précarité sont soutenues 6 jours sur 7 et toute l'année, grâce à une redistribution d'aliments provenant des excédents de la Communauté européenne, des produits frais recueillis tous les matins auprès des grandes surfaces et des denrées non périssables issues de la collecte nationale. Cette année, l'objectif de l'association est de multiplier les points de collecte sur Montpellier et surtout de mobiliser en nombre les donateurs les 24 et 25 novembre prochains, à partir du slogan : "Donnez une fois l'an et vous aiderez une personne en difficulté toute l'année".



René Bosc

Chef d'orchestre à l'Orchestre National de Montpellier, nommé responsable de la création et du festival de musique Présences à Radio France.

A la suite de ses débuts de chef d'orchestre en 1993, René Kœring lui confie tous les concerts de musique contemporaine durant les éditions successives du Festival de Radio France & Montpellier. Il y dirige des compositeurs comme Marc-André Dalbavie, Steve Reich, Franck Zappa, John Adams, Heinz Karl Gruber, Pascal Zavaro, David Moré, etc. Outre l'Orchestre National de Montpellier, il a dirigé l'ensemble Diagonales, l'orchestre de Jazz Languedoc Roussillon, ECM2, les percussions de Strasbourg, les solistes de Moscou, l'Orchestre National de Jazz, les percussions Tambucco du Mexique, le ballet Océan de la Merce Cunningham Company, ainsi que les solistes Fazil Say, Didier Lockwood ou François-René Duchâble...

Il vient, en septembre 2000, d'être nommé responsable de la création et du festival de musique contemporaine Présences de Radio France.



MONTPELLIER

en Images



23 septembre

Venus de toute la France, plusieurs milliers d'accidentés du travail se sont retrouvés à Montpellier pour manifester dans le cadre du "Grand Rassemblement

de la Citoyenneté" organisé en clôture du congrès de la Fnath (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés).

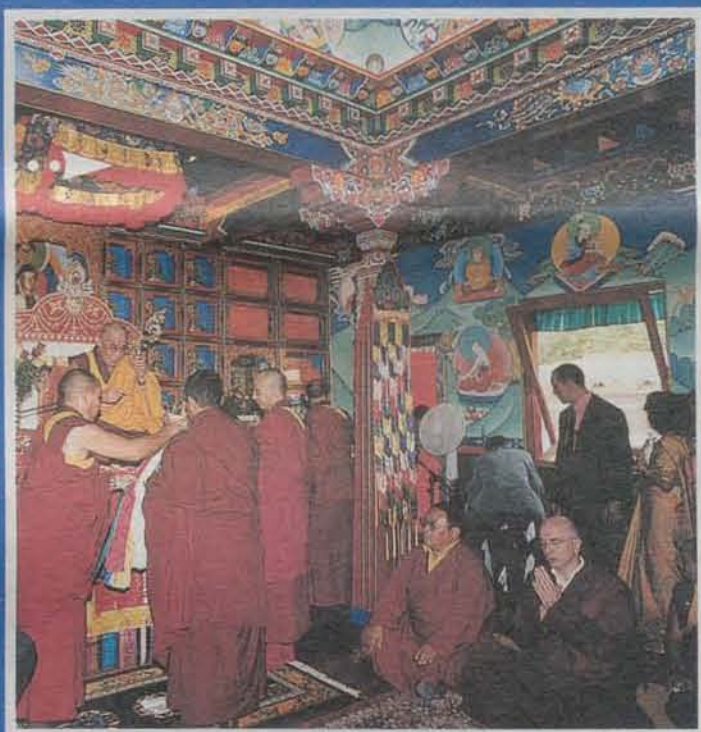


23 septembre

En attendant l'ouverture de La Maison pour tous Michel Colucci, prévue pour le mois de décembre prochain, une "Foire aux Activités" organisée dans le parc de Bagatelle a permis à de nombreux habitants du quartier de s'informer sur ce nouvel équipement municipal.

25 septembre

Le Dalaï Lama a achevé son séjour dans le département de l'Hérault en venant à Montpellier où il a béni le centre bouddhiste tibétain, l'un des plus anciens de France (notre photo), avant d'être reçu à Grammont et de donner une conférence devant 4000 personnes au parc des expositions.



26 septembre

Accueil, à la Maison des Relations Internationales, des anciens étudiants Tunisiens de Montpellier.



27 septembre

Inauguration de l'aire de jeux de la rue Montasinos réalisée à la demande des riverains pour les enfants du quartier. On reconnaît notamment sur notre photo, en compagnie des enfants, Mmes Jablonski et Malrieu, représentant les associations de locataires.



27 septembre

Inauguration du "Relais Resto Bébé" créé par les Restos du Cœur dans le quartier Saint Martin / Près d'Arènes (370, rue de Centrayrargues) pour venir en aide aux femmes enceintes et aux jeunes mamans en difficulté bénéficiaires des Restos du Cœur. Présidés dans l'Hérault par M. Jacques Goubeau qui a récemment succédé à M. Gastaldi (veste verte) les Restos du Cœur disposent aujourd'hui de 8 points de distribution à Montpellier. Le prochain centre de distribution sera installé dans le Centre Communal Malherbes, à proximité de la Maison de quartier Albertine Sarrazin.



30 septembre

Journée d'accueil des nouveaux Montpelliérains. Au programme : visites de la ville avec les guides de l'Office de Tourisme de Montpellier, présentation de l'équipe municipale et des services municipaux...



30 septembre / 1^{er} octobre

Treizièmes Journées d'Adoption des chiens et des chats organisées sur la place de la Comédie par la SPA de Montpellier.



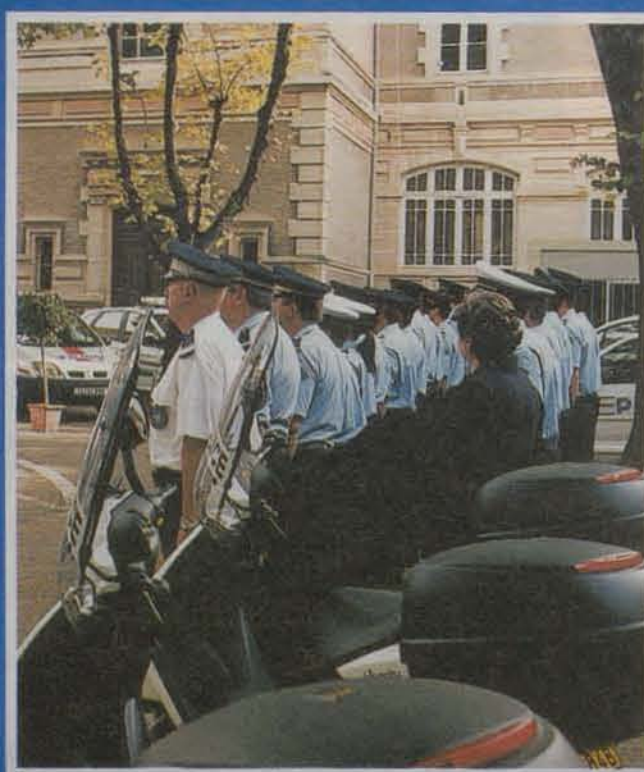
2 octobre

Une nombreuse assistance a suivi la présentation de l'œuvre de Charlotte Salomon lors de l'inauguration de l'exposition consacrée à cette artiste allemande à la Maison des Relations Internationales.



1^{er} octobre

Un séminaire préparatoire du "COFSEC" Heidelberg - Montpellier s'est déroulé à la Maison des Relations Internationales.



5 octobre

Les locaux du service de la médiation pénale, au commissariat central, ont été inaugurés par le Préfet Daniel Constantin et par le procureur de la République, Léonard Bernard de la Gatinais.



Du 6 au 15 octobre

Grand rendez-vous économique régional, avec plus de 900 exposants représentant de très nombreux secteurs d'activité, (nouvelles technologies, bien-être, équipement de la maison, artisanat, décoration, loisirs...), la Foire Internationale de Montpellier rendait cette année hommage à la Méditerranée. Les stands de la Ville et du District de Montpellier mettaient plus particulièrement à l'honneur l'environnement, la citoyenneté, les nouveautés du parc zoologique de Lunaret, de la communauté d'agglomération, la patinoire Végapolis...

Photos : Claude O'Sigheirne



11 octobre

Inauguration des travaux de rénovation du local du Club Age d'Or Jeanne Galzy. Créé en 1982 dans le quartier de la cité Astruc, ce club qui propose des activités variées (yoga, gymnastique, couture, lotos, scrabble, bridge, belote, danse de salon...) est le premier de la ville en termes de fréquentation.

7 octobre

La Maison pour tous Voltaire a accueilli la 8^e Nuit du Jeu organisée en partenariat avec l'association Strataj' M. Pyramide, Mah Jong, jeux de rôles, belote, tarot, échecs, scrabble, bridge... De 20h à 6h du matin, 500 personnes y ont participé.



12 octobre

Vernissage de l'exposition "Matière / Matières" organisée au Carré Sainte Anne par l'association des Amis du Musée Fabre présidée par Gaby Pallarès, autour de l'œuvre de quatre artistes de la région : Alain Bonicel, Jacques Daniel, Jean-Yves Bert et Noëlle Viard.





13 octobre

Le Bureau Consulaire de la République Fédérale d'Allemagne a été inauguré, dans les locaux de la Maison des Relations Internationales, en présence de Martin Andersh, Consul honoraire de RFA et du Dr Wolfgang Moser, Consul général de RFA à Marseille.

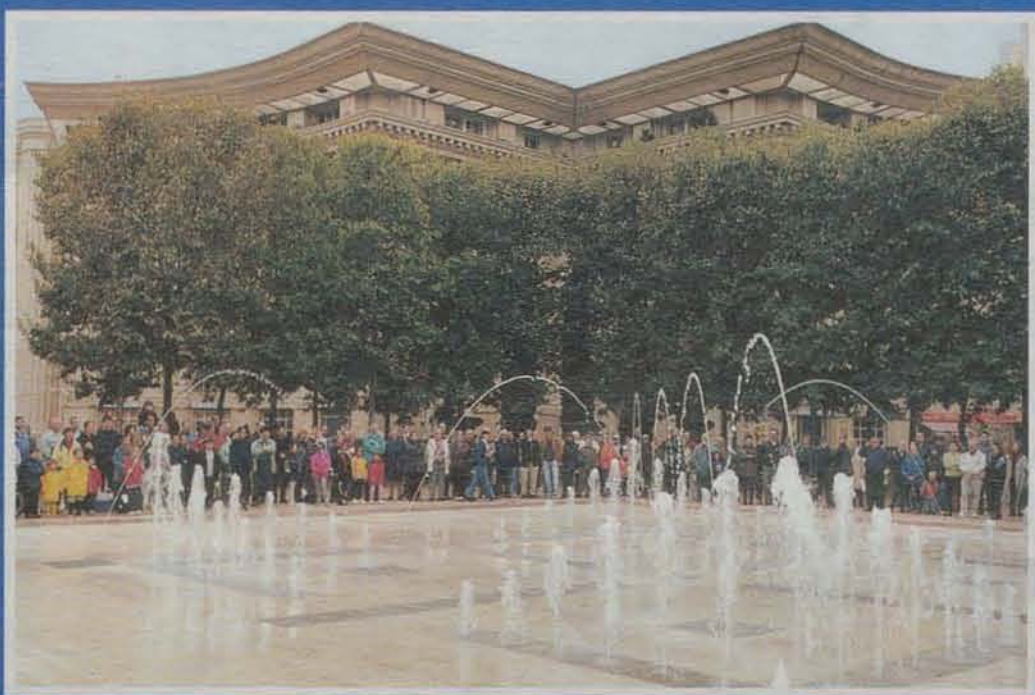


13 octobre

Inauguration de la Maison de Justice et du Droit créée à la Paillade dans le cadre du contrat local de sécurité. Véritable antenne délocalisée du palais de justice, cette Maison est à la fois un lieu d'accueil du public, un lieu de conciliation et de médiation, un lieu d'intervention pour la protection judiciaire de la jeunesse, les services de probation et les délégués du procureur, et un lieu d'accueil des consultations données par les avocats, les auxiliaires de justice et les associations. On reconnaît notamment, de gauche à droite, René Kuhn, directeur départemental de la sécurité publique, Pierre Delmas-Goyon, président du tribunal de grande instance et Léonard Bernard de la Gatinais, procureur de la République.

13 octobre

De nombreux habitants et représentants d'associations de quartier ont participé au pot de rentrée de la maison pour tous Jean-Pierre Caillens.



14 octobre

Inauguration de la fontaine de la place du Nombre d'Or, dans le quartier d'Antigone. Cette fontaine est constituée de lignes de jets jaillissant directement du sol, sans bassin ni construction, selon le principe des "fontaines sèches". D'une hauteur variant de 0 à 15 mètres, les jets d'eau sont en mouvement selon une chorégraphie changeante qui constitue un spectacle toujours renouvelé et modulable.



14 octobre

Inauguration du terrain de sport Jeannot Véga, qui a été réaménagé (financement : Ville de Montpellier, 878 000 F / Conseil Général de l'Hérault, 500 000 F) pour offrir des équipements sportifs de qualité à ses différents utilisateurs : MUC Football, Football Club Montasinos 2000, ASPTT Football, école des kinés, école élémentaire Jules Ferry, Université Montpellier III et FNSU. On reconnaît notamment sur notre photo M. Damotte, président du MUC Football accompagné du trésorier du club et Annie Cauvy, présidente du Football Club Montasinos 2000.

Montpellier

au quotidien

Novembre 2000 / N°244



E.A.I. - QUARTIER LEPIC

rue du 56^e régiment d'Artillerie

5 siècles d'Histoire au Musée de l'Infanterie



Victoires et défaites, tragédies et conquêtes, le Musée de l'Infanterie, implanté dans les locaux de l'EAI, vous invite à tourner les pages les plus vibrantes de l'histoire du peuple français. Dans un espace rénové ouvert au grand public comme aux chercheurs, grâce à un fonds exceptionnel de nombreuses armes, objets, costumes, le Musée de l'Infanterie s'impose comme un des musées incontournables de la ville.



Installé dans des locaux inaugurés en 1999, le Musée de l'Infanterie est en réalité l'un des plus anciens musées de tradition de l'armée de terre. Créé en 1967, rénové en 1999, il offre aujourd'hui un espace d'exposition permanente de 2000 m² articulé autour de trois pôles : l'infanterie de 1480 à 1962, l'infanterie de l'armée d'Afrique, l'infanterie de 1962 à l'an 2000. Placé sous la direction du Lieutenant-Colonel T. Lefebvre, soutenu par l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie, il offrira à terme un centre de documentation ouvert aux étudiants, chercheurs et curieux, riche d'un fonds exceptionnel d'ouvrages, ainsi qu'un espace "réserve" présentant une remarquable collection archéologique et ethnographique saharienne.

Musée de l'Infanterie rue du 56^{ème} Régiment d'Artillerie Quartier Lepic
Tél : 04 67 07 21 39

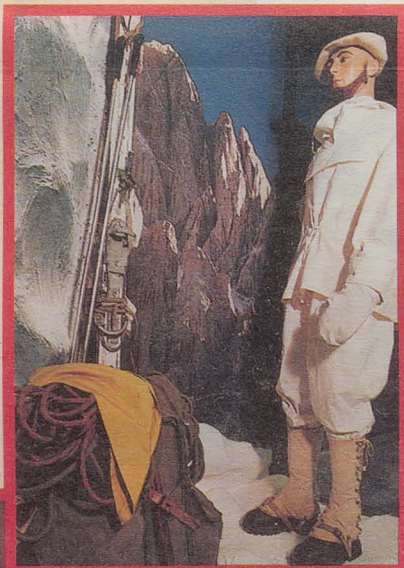
Horaires : ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h (fermé le mardi et le dimanche)

Accès handicapés - Pour les scolaires et groupes, possibilités de réservation
Bus ligne n°7, arrêt "Lepic"

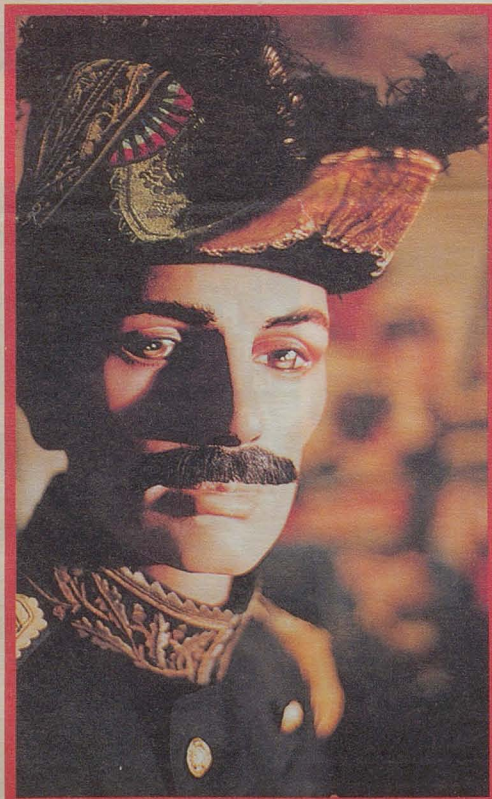


1664, le roi de France donne une tenue uniforme à ses troupes : la couleur blanche, deviendra tricolore dès la révolution

1945-62 : après le deuxième conflit mondial, de nouvelles unités voient le jour, comme les chasseurs alpins



1919-1939 : l'infanterie de forteresse voit le jour : la ligne Maginot en est le plus bel exemple



1870 : dès la III^e République, officiers et sous officiers reçoivent la formation poussée à Saint-Cyr et Saint-Maixent.

Des origines à l'ère moderne

Depuis le règne de Louis XI qui vit se créer les premières unités constituées d'infanterie en 1479, jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie, une collection d'uniformes, armes anciennes et objets divers permet de retracer l'évolution du fantassin, de sa tactique et de son armement. Les "guerres en dentelles", les grands élans de la Révolution, l'épopée napoléonienne, mais aussi la création des chasseurs, la Crimée, le Second Empire, l'armée de la Revanche ou la création des troupes coloniales en 1900 sont évoqués à travers les brillants uniformes de cette période. Les deux guerres mondiales, la guerre de Corée, l'Indochine, l'Algérie sont présentées en parallèle avec des vitrines évoquant l'infanterie restée en Europe (France et RFA) face au pacte de Varsovie. Ambiance sonore et projections (un assaut dans les tranchées de la première guerre mondiale et une évocation de Dien Bien Phu) donnent un surcroît d'animation à ces salles chargées d'émotions et de souvenirs

L'apparition de l'arme à feu, dès le XV^e siècle, met un terme à la guerre "noble". L'ère du chevalier est terminée. Commence celle du fantassin, recruté dans le "petit peuple", caparaçonné d'armures, de casques et de piques. Il faut attendre Louis XIV, pour que l'armée soit pourvue d'une tenue unique. Vauban met au point la baïonnette. Le blanc, couleur royale, sera remplacé sous l'Empire par l'uniforme tricolore. Moins soucieux de protéger les hommes que de leur permettre un déplacement facilité (les soldats de la Grande Armée pouvaient accomplir 100 kms de marche par jour), les "stylistes" mili-



1949 : l'armée française adopte l'uniforme kaki inspiré des alliés

taires dessinent une silhouette identifiable de loin dans la fumée des canons et des champs de bataille, grâce aux couleurs, aux chapeaux, aux épaulettes. L'Empereur Napoléon III, dotant son armée de métier de fusils Chassepot, chargés par la culasse et dotés d'une fréquence de tir rapide, fixera pour plusieurs décennies la tenue de l'infanterie : képi, capote, tunique, pantalon et guêtres. La III^e République mise en place en 1870 décide dès 1872 d'une modification en profondeur de l'armée: les lois de recrutement imposent un service militaire de 5 ans et la création d'un corps de réserve mobili-

sable à tout moment. Cette armée de la revanche, s'enterre dans la boue des tranchées, lieu de combat, de vie et de mort du poilu vêtu de la célèbre tenue "bleu horizon". Il faut attendre l'issue du deuxième conflit mondial, pour que l'armée française adopte en 1949 l'uniforme kaki, inspiré des alliés. Entre-temps, on distingue trois grandes composantes dans l'infanterie française : une armée basée en France métropolitaine, une armée stationnée en Afrique du Nord, en Afrique Noire et en Extrême-Orient, ainsi qu'une armée coloniale. La nouvelle infanterie sera mise à l'épreuve en Indochine, puis en Algérie



1914 : la guerre s'enterre dans les tranchées et le «poilu» revêt la célèbre tenue bleu horizon



1830-1865 : vaisseau du désert des troupes européennes de l'Armée d'Afrique

L'armée d'Afrique et de l'Algérie française (1834-1962)

Trois aires distinctes sont consacrées à cette infanterie aujourd'hui disparue. Un premier volet d'exposition évoque les troupes composant classiquement l'armée d'Afrique depuis la conquête de l'Algérie : zouaves, tirailleurs, légionnaires et bataillonnaires. La salle des Goums, regroupe les souvenirs autrefois exposés au musée de Montsoreau et présentés, depuis, dans une muséographie spécialement étudiée par la volonté de l'association "La Koumia". Enfin, la salle des unités sahariennes, dont les souvenirs ont été confiés au musée par l'association "La Rahla" bénéficie également d'une présentation particulière : gommier à cheval, harnachements, vaisseau du désert ou campement de nomades reconstitués.



Portrait du Colonel Molle

Né de la conquête de l'Algérie (1830-1870), le corps des tirailleurs indigènes est vêtu selon le costume du pays et encadré par des Français. Ces troupes proviennent en premier lieu des territoires d'Oran, d'Alger et de Constantine. Leur efficacité conduit à les amener rapidement à combattre sur des fronts extérieurs. Des troupes spéciales du Levant (Liban et Syrie) sont mises sur pied sur le même modèle. En cas de nécessité, des troupes supplétives peuvent être levées : ce fut le cas des Harkis. Un monument situé dans l'enceinte du musée, rappelle le sacrifice des gommiers marocains dans de nombreux conflits. Ces troupes de Marocains volontaires servirent la France, de 1908 à 1956, dans l'infanterie ou la cavalerie, participèrent aux deux guerres mondiales et au conflit indochinois (1946-1954) Dans sa conquête progressive de l'Afrique, la France développa le contrôle du Sahara. Elle utilisa, dès 1902, des compagnies sahariennes composées d'hommes issus de ce milieu. Ces unités très mobiles assurèrent la paix au Sahara. Elles permirent de faciliter les rencontres entre Français et autochtones. De nombreuses vitrines du Musée témoignent de cette rencontre avec le Sahara, illustrée sous l'aspect littéraire, artistique, archéologique, religieux ou médical....



1831 : création de la légion étrangère



1888 : Gilet de zouave



1908-1956 : Selle de «Goums», troupes marocaines volontaires, dans l'infanterie ou la cavalerie



Années 20/30 : costume d'enfant, inspiré de la tenue de tirailleur algérien

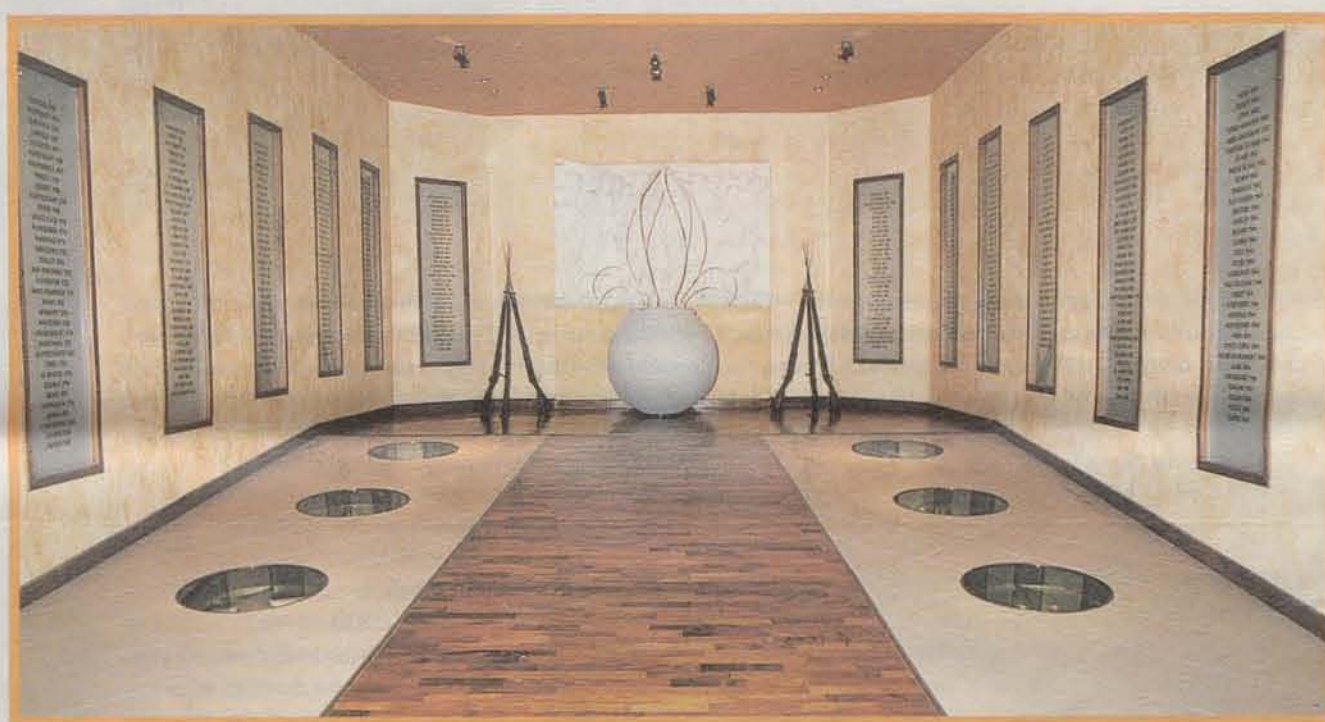


Vitrine des interventions extérieures (Beyrouth, Kolwezi (Zaire), Tchad...)

Kolwezi-Tchad

L'Infanterie Contemporaine

Cette dernière salle propose de montrer l'évolution de l'infanterie depuis 1962, tant à travers ses équipements et son armement, qu'à travers l'évocation des grandes interventions extérieures (Tchad, Liban, ex-Yougoslavie...). Un écran géant à plasma présente un résumé de l'évolution du fantassin depuis la fin de la guerre d'Algérie, et une borne interactive permet aux visiteurs de visualiser de façon simple les interventions extérieures dans lesquelles la France a engagé son infanterie depuis les trente dernières années.



Le Mémorial

Clôture la visite, un Mémorial dédié aux fantassins de toutes les subdivisions de l'arme (motorisés et mécanisés, troupes de marine, légionnaires,

chasseurs, parachutistes) porte inscrits sur ses murs les noms des batailles auxquelles l'infanterie française a pris part depuis sa création.

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2000 / MUSÉE DE L'INFANTERIE

Georges Scott, Louis Montagné : Deux regards sur la Grande Guerre



Louis Montagné



Georges Scott

"Maintenant, la guerre est une chose tout à fait grise et incolore et toujours la même et sans nouveauté. C'est quelque chose comme un cimetière où d'innombrables fossoyeurs tuent et enterrent machinalement un peu plus tous les jours..." ("Une correspondance de guerre", Fernand Léger, janvier 1915).

"Peut-on peindre la guerre ? Oui et non. En tous cas, on le doit ! La nécessité d'envoyer des artistes sur les champs de bataille est une idée ancienne. Sous le règne de Louis XIV, des artistes appointés suivent les troupes, relèvent le terrain et consignent les combats. Au retour, leurs œuvres décorent les résidences impériales et royales. Malgré l'apparition de la photographie puis du cinématographe, le dessin reste le procédé le plus usuel pour témoigner des hostilités. Durant le premier conflit mondial, des "missions artistiques" sont organisées par le ministère de la Guerre et le secrétariat d'état aux Beaux-Arts. Il s'agit de constituer une collection nationale d'art sur les armées. Seulement, la grande Dévoreuse s'est métamorphosée..."

Cette fois, les artistes ressentent l'impossibilité de peindre la guerre à la manière, par exemple, d'un Edouard Detaille. C'est la fin d'une longue tradition de fresques représentant de belles charges de cavalerie aux couleurs rutilantes. Désormais, le bouleversement radical du théâtre d'opérations oblige à "changer son pinceau d'épaulé". Les grandes étendues sont remplacées par des lieux clos, boueux et ravagés, obscurcis par les fumées et brouillés par les gaz asphyxiants. L'horizon, c'est dorénavant un bout de tranchée terne, gris et sale ; le sujet à peindre, des soldats blafards saisis dans leur survie quotidienne : des corvées de bouteillons plutôt que des assauts fracassants. La raison est simple autant que terrible : on ne peut peindre l'indescriptible...

Ainsi, Louis Montagné et Georges Scott comprennent que les horreurs que les poilus découvrent ne sont guère "monstrables", car ces atrocités sont du "jamais vu", du "non regardable"... tout simplement de "l'incroyable". Voyez ! Les mots n'existent pas pour le dire. Ils ne veulent pas cependant dissimuler aux hommes leur barbarie. Alors, dans la fournaise entre deux pilonnages ou à l'arrière mais comme obsédé, d'un côté Louis Montagné et de l'autre Georges Scott transposent une réalité crue et cruelle, banale autant qu'effroyable, en des illustrations fortes et intemporelles. Une partie de leurs œuvres est, ici, présentée au Musée de l'Infanterie. Regardez-bien en face ces tableaux ! Ceux qui les ont peints on regardé, eux, la guerre en face. Et

leurs yeux affolés sont devenus "voyants", au sens de visionnaires. Ces images de gueules cassées, de corps fracassés et de cœurs brisés nous sont données à voir pour que "plus jamais nous ne les revoyions".

Le Général Michel Poulet,
Commandant l'Ecole
d'Application de l'Infanterie

"DEUX REGARDS SUR LA GRANDE GUERRE"

Musée de l'Infanterie
rue du 56^{ème} régiment d'Infanterie (Quartier Lepic)
Tél : 04 67 07 21 39
Horaires : ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h (fermé le mardi et le dimanche)
Accès handicapés
Bus ligne n°7, arrêt "Lepic"